



Rapport sur l'investissement durable et responsable

2019



Table des matières

- 3** Message de Stephen Blewitt et de Christopher Conkey
- 4** À propos du présent rapport
- 6** À propos de Gestion de placements Manuvie
- 10** Diversité, équité et inclusion
- 14** Ce que nous faisons pour aider nos clients
- 16** Faits saillants et distinctions en 2019
- 18** Nos convictions
- 20** Notre gouvernance en matière de développement durable
- 22** Intégration des facteurs ESG : améliorer la valeur et le profil risque-rendement
- 40** Engagement actionnarial
- 54** Collaboration mondiale
- 64** Information financière relative aux changements climatiques (rapport conforme aux recommandations du GIFCC)
- 79** Perspectives

Message de Stephen Blewitt et de Christopher Conkey



Stephen J. Blewitt

Chef, Marchés privés



Christopher P. Conkey,
CFA

Chef, Marchés publics

Nous sommes heureux de vous faire part de notre rapport de 2019 sur l'investissement durable et responsable. Notre rapport porte sur nos activités de gestion durable d'actifs sur les marchés publics et privés. Il présente également une vue d'ensemble de nos capacités de recherche, de nos activités d'engagement et de nos pratiques en matière d'actionnariat, axées sur le développement durable. Nous espérons qu'il témoigne de l'engagement dont Gestion de placements Manuvie fait preuve à l'égard de l'investissement durable.

Nos équipes de placement et nos spécialistes des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ont proposé divers nouveaux cadres de développement durable et contribué à leur élaboration en 2019. Ceux-ci renforcent notre efficacité auprès des clients tout en pavant la voie à la résolution de problèmes mondiaux urgents comme les changements climatiques. Nous avons eu le plaisir de jouer un rôle dans la mise en œuvre de la nouvelle norme sur l'agriculture durable, élaborée par Leading Harvest, aux États-Unis, tout en favorisant l'exploitation durable de notre portefeuille immobilier mondial. Sur les marchés publics, nous avons contribué à apporter des changements

positifs grâce à une intégration avancée des facteurs ESG et à l'engagement actif auprès des sociétés dont nous détenons les actions et les titres à revenu fixe. Aujourd'hui, nous tenons compte des facteurs ESG dans nos pratiques d'investissement partout où Gestion de placements Manuvie exerce des activités, et nous avons déployé un modèle de facteurs ESG pour les dettes souveraines sur les marchés publics qui, selon nous, améliore notre processus décisionnel en matière d'investissement sur les marchés à revenu fixe mondiaux.

Nous nous engageons à continuer d'évoluer dans un contexte qui progresse rapidement. À mesure que les données sur le développement durable sont disponibles et que plus de pratiques exemplaires sont mises en place – que ce soit en matière de climatologie, de biodiversité, de quantification des risques sociaux ou d'autres facteurs –, nous restons vivement intéressés par l'analyse de ces récentes données, nous explorons les avantages de nouvelles analyses et nous offrons en permanence de la formation et des occasions de perfectionnement à nos spécialistes en placement. Nous avons réalisé des progrès rapides dans l'intégration des principes de la climatologie à la modélisation financière, et nous croyons que nous sommes bien placés pour tirer profit de l'évolution rapide des marchés du carbone, comprendre l'efficacité des innovations technologiques avant que le marché puisse en apprécier pleinement l'incidence potentielle et préconiser une meilleure communication de l'information et une plus grande transparence des pratiques de gouvernance d'entreprise.

Le monde se heurte aux limites des ressources naturelles, ce qui exacerbe les risques sociaux et économiques sur presque tous les marchés financiers. De plus, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence notre fragilité économique d'une manière qui appelle à une plus grande résilience et à plus de rigueur dans la constitution et la surveillance des portefeuilles. Nous croyons que le fait d'être des investisseurs et des exploitants d'actifs réels axés sur le développement durable nous aide à rester concentrés sur les risques sérieux et les occasions, à répartir le capital plus efficacement et à obtenir des rendements corrigés du risque plus attrayants. Ultiment, nous savons que le développement durable est au cœur des objectifs de nos clients, de l'ensemble des parties prenantes avec lesquelles nous travaillons et des collectivités qui sont touchées par nos décisions en matière de répartition des capitaux.



À propos du présent rapport

Le présent rapport décrit les activités d'investissement durable en matière de gestion d'actifs de Gestion de placements Manuvie. Sauf indication contraire, le rapport porte sur les activités jusqu'à la fin de 2019 et exclut les placements gérés par des tierces parties.

Notre premier rapport sur l'investissement durable et responsable ne couvrait que nos activités réalisées en 2018 sur les marchés publics. Pour sa part, l'édition de 2019 porte sur nos activités sur les marchés publics et privés, sur ce qui nous distingue, sur nos affiliations ainsi que sur nos objectifs en matière de développement durable. Elle présente un examen plus complet de nos efforts en matière d'investissement responsable et met en évidence le caractère unique de notre vision en tant que gestionnaire/exploitant d'actifs et investisseur dans certaines catégories d'actif au nom de nos clients.



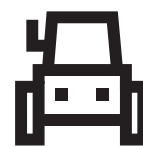
Actions cotées



Titres à revenu fixe



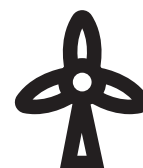
Bois d'œuvre



Agriculture



Immobilier



Infrastructure



Actions de sociétés fermées et titres de créance privés

Nous nous engageons à respecter les principes de développement durable dans le cadre de nos activités institutionnelles, qui couvrent diverses catégories d'actif. Comme nous l'expliquons dans la section du rapport qui présente notre gouvernance en matière de développement durable, notre engagement envers les parties prenantes va au-delà du rendement financier.

Nous suivons les principes pour l'investissement durable formulés par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et nous considérons son modèle d'évaluation de l'importance comme un moyen de déterminer les points sur lesquels nous devons nous concentrer pour évaluer les risques liés aux facteurs ESG ainsi que les occasions de rendements découlant de la transition vers une économie plus durable. Nous appuyons également les dispositions énoncées par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), en fonction desquelles nous incluons notre premier rapport conforme aux recommandations du GIFCC dans le présent document. En outre, dans la section Collaboration mondiale, nous présentons un large éventail de cadres et de projets de développement durable ainsi que d'organisations de l'industrie qui orientent nos pratiques en matière d'intégration des facteurs ESG et d'engagement auprès des sociétés, qui sont décrits en détail dans les sections du rapport qui traitent de ce sujet.

Le présent rapport fait partie d'un ensemble de documents décrivant nos efforts en matière d'investissement et de gestion d'actifs conformes aux principes de développement durable. Les rapports suivants fournissent des précisions sur nos programmes de développement durable et ceux de notre société mère – Manuvie – dans des secteurs d'activité précis et reflètent notre engagement global à l'égard de la transparence.

- [Rapport 2020 sur le développement durable d'Immobilier Manuvie](#)
- [Rapport 2019 sur le développement durable et l'investissement responsable dans les exploitations forestières et agricoles](#)
- [Rapport sur le développement durable et Déclaration de contribution à la collectivité de Manuvie 2019](#)

Vos commentaires sont les bienvenus

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou questions à propos du présent rapport ou de nos activités d'investissement durable. Adressez vos communications aux membres de la direction de Distribution, Marchés institutionnels :



Asie
Peter Kim

Chef, Marchés institutionnels et Gestion des relations, Asie (hors Japon)
peter_tw_kim@manulifeam.com



Japon
Masahiko Fujimoto

Chef, Ventes, Marchés institutionnels, Japon
masahiko_fujimoto@manulifeam.com



Canada
Adam Neal

Chef, Ventes et
Gestion des relations, Canada
adam_neal@manulifeam.com



Europe
Marco Zanuso

Chef, Distribution, EMOA
marco_zanuso@manulifeam.com



**États-Unis et
Amérique latine**
Todd Cassler

Chef, Distribution, Marchés institutionnels,
États-Unis, Europe et Amérique latine
tcassler@jhancock.com



**Marchés privés
mondiaux**
Jennifer Lundmark

Chef mondiale, Distribution, Marchés privés
jlundmark@jhancock.com



À propos de Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur mondial de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie (Manuvie). Nous mettons à profit plus de 100 ans d'expérience en gestion financière ainsi que les ressources exhaustives de notre société mère pour offrir des services aux particuliers, aux clients institutionnels et aux participants à un régime de retraite de partout dans le monde. Notre siège social est situé à Toronto et nos spécialistes des marchés publics et privés bénéficient de notre présence dans 17 régions. Nous nous appuyons également sur un réseau de gestionnaires d'actifs spécialisés non affiliés du monde entier. Nous sommes déterminés à mener l'ensemble de nos activités d'investissement de façon responsable. Pour cela, nous établissons des cadres novateurs pour l'investissement durable, applicables à l'échelle mondiale, nous collaborons avec des sociétés présentes dans nos portefeuilles de titres et nous maintenons des normes élevées en matière de gérance là où nous possédons et exploitons des actifs. Nous croyons que nous avons un rôle à jouer pour contribuer au bien-être financier, grâce à nos régimes d'épargne-retraite collectifs. Aujourd'hui, les promoteurs de régime du monde entier comptent sur notre expertise en matière d'administration de régimes de retraite et de placement pour aider leurs employés à planifier une meilleure retraite, et à épargner pour la financer et à en profiter.

Société Financière Manuvie

35 000

employés au service de 30 millions
de clients à l'échelle mondiale

1 200 G\$

en actif géré et administré

- Gestion de patrimoine et d'actifs à l'échelle mondiale
- Conseils financiers
- Assurance

Gestion de placements Manuvie^{1,2,3}

900 G\$

en actif géré et administré

13 M

de participants à des régimes de retraite
et comptes d'épargnants

Plus de 1 000

comptes institutionnels

230 787

régimes de retraite offerts à l'échelle mondiale

- Gestion d'actifs institutionnels
- Régimes de retraite
- Placements pour les particuliers

1 MFC Statistical Information Package, juin 2019. **2** En juin 2020, l'actif géré et administré par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde comprenait un actif géré de 203,2 milliards de dollars pour le compte d'autres segments et un actif administré de 149,5 milliards de dollars. Actif indiqué en dollars canadiens. **3** Le présent rapport ne contient pas de renseignements sur les activités liées aux régimes de retraite ou aux placements des particuliers.

Notre présence mondiale

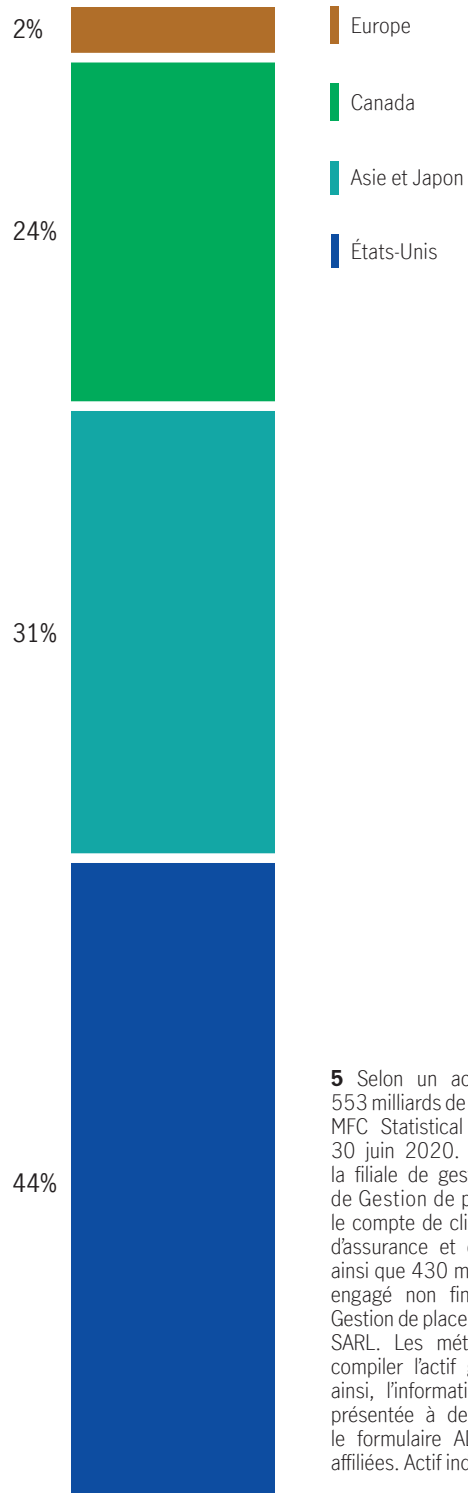
Allier les perspectives locales à la portée mondiale

Plus de 525 spécialistes en placements dans 17 bureaux



Source : Gestion de placements Manuvie, juin 2020. Le total inclut des spécialistes en placement des catégories d'actif des marchés privés des secteurs de l'agriculture et des terrains forestiers, des infrastructures et de l'immobilier. En juin 2020, les équipes responsables de l'agriculture et des terrains forestiers ont désigné de nouveaux spécialistes en placement. ⁴ Le total est composé de spécialistes en placement de Gestion de placements Manuvie, de Manulife-TEDA Fund Management Co. Ltd., une coentreprise formée de Manuvie (49 %) et du Northern International Trust, membre de Tianjin TEDA Investment Holding Co. Ltd. (TEDA), et de Mahindra Manulife Investment Management Private Ltd., une coentreprise formée de Manuvie (49 %) et de Mahindra AMC.

Actif géré des clients par marché⁵



⁵ Selon un actif institutionnel géré de 553 milliards de dollars à l'échelle mondiale. MFC Statistical Information Package, au 30 juin 2020. Comprend l'actif géré par la filiale de gestion d'actifs institutionnels de Gestion de placements Manuvie pour le compte de clients externes, de sociétés d'assurance et d'autres sociétés affiliées, ainsi que 430 millions de dollars de capital engagé non financé de Marchés privés Gestion de placements Manuvie (États-Unis) SARL. Les méthodologies utilisées pour compiler l'actif géré total peuvent varier; ainsi, l'information peut différer de celle présentée à des fins réglementaires sur le formulaire ADV de certaines sociétés affiliées. Actif indiqué en dollars canadiens.

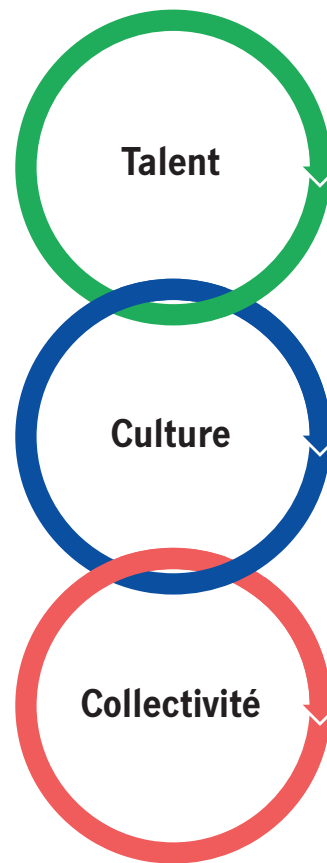




Diversité, équité et inclusion

Nous aspirons à créer un milieu de travail diversifié et inclusif dans lequel tous les employés sentent qu'ils ont des droits et qu'ils sont libres d'être eux-mêmes au travail.

Nous croyons qu'un milieu de travail diversifié et inclusif permet à nos employés de s'épanouir sur les plans personnel et professionnel, ce qui leur permet de mieux servir nos clients, nos partenaires d'affaires et nos collectivités.



Notre stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion permet d'établir des liens

Nous nous efforçons de favoriser la diversité à tous les échelons de notre organisation afin qu'elle reflète les collectivités que nous servons. Nous cherchons à rester en contact avec ces collectivités grâce à des partenariats et des programmes de soutien à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.

À titre indicatif seulement.

Les dirigeants montrent l'exemple

Le conseil d'administration de Manuvie respecte une politique de diversité (âge, origine ethnique, handicaps, orientation sexuelle et représentation géographique). De plus, les membres de l'équipe de la haute direction ont des objectifs de rendement liés à la diversité, à l'engagement des employés et à la responsabilisation des gestionnaires. Manuvie soutient les entreprises détenues par des femmes, des membres de minorités et des personnes qui s'identifient à la communauté LGBTQ. De plus, Manuvie est membre de la [Financial Services Roundtable for Supplier Diversity](#) ainsi que membre fondatrice du projet [Pacesetters](#), qui crée des occasions à grande échelle pour les entreprises locales appartenant à des membres de minorités ethniques dans la région de Boston.

Notre stratégie, qui est également celle de notre société mère – Manuvie –, est pilotée par le chef de la diversité de Manuvie. De plus, le Comité sur la diversité et l'inclusion, Monde de Manuvie guide, soutient et facilite sa mise en œuvre. Présidé par le chef de la direction de Manuvie, ce comité est composé de dirigeants passionnés qui œuvrent en faveur de la diversité, de l'équité et de

l'inclusion. Les membres du comité réunissent tous les trimestres et agissent à titre de défenseurs dans leurs secteurs respectifs. Manuvie suit divers paramètres de diversité dans différents marchés, selon les exigences et les cadres législatifs régionaux.

Nous savons que nous avons du chemin à parcourir

À Gestion de placements Manuvie, nous avons les mêmes défis et occasions que bon nombre d'autres organisations dans ce domaine, par exemple, une faible proportion de femmes occupant des postes de direction. Pour relever les défis auxquels nous faisons face, nous avons renforcé l'obligation qu'ont les dirigeants et l'entreprise de rendre des comptes en matière de diversité, en instaurant notamment des tableaux de bord personnalisés sur la diversité et l'inclusion à l'échelle de la direction; ces données sont passées en revue chaque trimestre par le chef de la direction de Manuvie et notre équipe de la haute direction, et nous avons intégré la diversité et l'inclusion à tous les objectifs de leadership du personnel.

Statistiques sur la parité de genre au sein de Gestion de placements Manuvie* Au 31 décembre 2019

| | Femme % | Homme % | Femme | Homme |
|---|---------|---------|-------|-------|
| Par région | | | | |
| Asie | 45,4 | 54,6 | 98 | 118 |
| Canada | 35,6 | 64,2 | 197 | 355 |
| États-Unis | 29,1 | 70,9 | 286 | 698 |
| Europe | 23,8 | 76,2 | 10 | 32 |
| Autre | 30,2 | 69,8 | 45 | 104 |
| Toutes | 32,7 | 67,2 | 636 | 1 307 |
| Par échelon | | | | |
| Vice-président et échelons supérieurs | 14,1 | 85,9 | 11 | 67 |
| Vice-président adjoint, directeur principal et gestionnaire | 25,4 | 74,6 | 228 | 669 |

* Les données concernent le personnel dans les domaines des placements, de la distribution, de la production et du marketing.
Source : Gestion de placements Manuvie, décembre 2019.

Récents engagements de Manuvie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (annonces pour 2020)

- [Manuvie investit 3,5 millions de dollars dans la diversité, l'équité et l'inclusion](#)
- [Manuvie se fixe des objectifs pour accroître l'embauche et la nomination à des postes de direction des personnes autochtones, noires et de couleur, dans le cadre d'un plan quinquennal pour la diversité, l'équité et l'inclusion](#) (article en anglais)
- Manuvie s'est jointe à [L'Initiative BlackNorth – L'engagement au Canada](#) (article en anglais)

Intégration des principes de diversité, d'équité et d'inclusion dans les stratégies de placement et d'engagement de Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie considère l'objectif de faire progresser l'égalité comme un élément essentiel de la résilience à l'échelle mondiale; il constitue donc un élément clé de notre mission d'être un chef de file mondial en matière de gestion durable d'actifs.

Dans le cadre de l'analyse des facteurs ESG menée par notre équipe Recherche et intégration des facteurs ESG dans nos activités sur les marchés publics, nos portefeuilles font l'objet d'examen selon de nombreuses perspectives corrigées du risque. L'équipe procède à des analyses comparatives des données sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes travaillant pour des sociétés présentes dans nos portefeuilles. Ces analyses peuvent comprendre une évaluation de certains facteurs comme les programmes portant sur la diversité, l'équité et l'inclusion au sein du conseil d'administration et de la société, ainsi que tout effet négatif lié au genre ou pour les populations vulnérables. Cela nous permet de nous assurer de bien comprendre les risques et les occasions présentés par les sociétés dans lesquelles nous investissons.

Cette analyse est ensuite intégrée à nos activités d'engagement actionnarial, comme l'engagement auprès des sociétés et le vote par procuration. Par exemple, dans nos décisions de placement, nous examinons les objectifs en matière de diversité concernant la rémunération des dirigeants et nous surveillons les controverses suscitées par les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes.

Nous collaborons avec nos pairs pour susciter des changements positifs au sein du marché. Gestion de placements Manuvie est membre du Club des [30 % – Groupe des investisseurs canadiens](#), un groupe d'investisseurs institutionnels canadiens qui intervient auprès des sociétés de l'indice composé S&P/TSX afin de promouvoir l'atteinte d'un minimum de 30 % de femmes au sein des conseils d'administration et de la haute direction, d'ici 2022.

Cela est conforme à la philosophie de Manuvie visant à promouvoir la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de l'entreprise. Notre président et chef de la direction, Roy Gori, est un ardent défenseur de la diversité des genres et de la présence des femmes à tous les échelons. En octobre 2017, il a signé l'[Accord Catalyst](#), dans le cadre duquel il s'est engagé à porter à 30 % ou plus le pourcentage de femmes siégeant à notre conseil d'administration et occupant des postes de direction au sein de notre siège social au Canada, d'ici 2022. En date du 7 mai 2020, 50 % des membres indépendants du conseil d'administration et 23 % des membres de notre équipe de la haute direction étaient des femmes.

Créer de nouveaux cadres pour mesurer et améliorer la diversité du personnel

Gestion de placements Manuvie a agi à titre de conseiller auprès de l'[Edison Electric Institute \(EEI\)](#), une association qui représente les sociétés des services publics d'électricité détenues par des investisseurs aux États-Unis. En 2018, l'EEI a lancé un modèle de développement durable pour aider les investisseurs à faire le suivi des projets ESG des sociétés, y compris la diversité du personnel, la gouvernance et la stratégie en matière de développement durable, les émissions de gaz à effet de serre et le portefeuille de production d'électricité. L'équipe Infrastructures, Marchés privés a participé activement à l'élaboration de ce cadre qui permet aux analystes d'évaluer les données quantitatives et qualitatives, et de comparer les progrès et les priorités des sociétés comparables; l'équipe continue de suivre les progrès. Jusqu'à maintenant, plus de 35 sociétés ont volontairement produit des rapports conformes à ce modèle, qui communiquent des données normalisées et périodiques généralement comparables d'une société des services publics d'électricité à une autre et qui permettent de suivre l'évolution des tendances.

Gestion de placements Manuvie était l'un des membres fondateurs de la [Board Diversity Hong Kong Investor Initiative](#), dont l'objectif est d'encourager la diversité à tous les échelons des sociétés cotées à la Bourse de Hong Kong, en commençant par le conseil d'administration. Nous pensons que la diversité des membres des conseils d'administration tend à améliorer le leadership et la gouvernance des entreprises et, en définitive, rehausse leurs résultats et leur compétitivité à l'échelle mondiale, ce qui est un avantage pour les sociétés et leurs actionnaires.



Soutenir les objectifs de développement durable des Nations Unies – Objectif 5 : égalité entre les sexes

En 2019, nous avons commandité le congrès des Fondations communautaires du Canada, intitulé *On embarque*, qui a réuni des dirigeants communautaires des quatre coins du Canada pour discuter de la façon d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies. De plus, la méthodologie d'évaluation de ces objectifs de Gestion de placements Manuvie a été présentée dans le document « [SDGs Emerging Practice Guide](#) » de Global Compact Network Canada. Cette méthodologie comprend 10 thèmes – dont la diversité de genre – liés à divers objectifs de développement durable et fournit un processus transparent et évolutif d'évaluation de l'engagement des sociétés par rapport à ces objectifs et de la contribution de ces dernières à leur réalisation. La méthodologie est conçue pour permettre aux investisseurs de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable par la sélection des sociétés et la constitution de leur portefeuille.



Les objectifs de développement durable sont un ensemble de 17 objectifs mondiaux conçus pour servir de « marche à suivre pour assurer un avenir meilleur et plus durable pour tous ». Ils ont été établis en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies et doivent être atteints d'ici 2030.

Source : Nations Unies.



Ce que nous faisons pour aider nos clients



Pour répondre aux besoins de nos clients, nous mettons à profit notre **expertise en matière de développement durable et d'investissement** dans un large éventail de catégories d'actif public et privé ainsi que dans les solutions multiactifs.



Nous cherchons constamment à **améliorer notre gamme de produits et à établir nos rapports** conformément aux normes et aux pratiques exemplaires de l'industrie.



Nous adoptons une **approche consultative** pour atteindre les objectifs de développement durable de nos clients.



Nous offrons aux participants de l'industrie de la **formation sur le développement durable**.

Nos capacités en matière d'investissement durable sont vastes, allant de l'intégration des facteurs ESG à l'investissement thématique. Dans certains cas, nous pouvons adapter ces capacités aux besoins de nos clients. Lorsque nos clients incluent dans leurs lignes directrices ou leurs mandats des considérations en matière d'investissement socialement responsable ou des exigences concernant la sélection, nous évaluons leurs paramètres et déterminons si nous sommes en mesure d'offrir une version personnalisée de la stratégie qui tient compte de ces critères.

Étendue de notre offre en matière de développement durable

Intégration des facteurs ESG (y compris l'engagement actionnarial)

Prise en compte et analyse des facteurs ESG dans le processus de décisions d'investissement.

Filtres négatifs (et sélection fondée sur des normes)

Secteurs ou sociétés exclus/éliminés du portefeuille pour éviter certains risques ou pour mieux tenir compte de certaines valeurs.

Filtres positifs ou sélection axée sur l'excellence (et fondée sur des normes)

Investissement ciblant des sociétés ou des secteurs affichant une meilleure performance en ce qui concerne les facteurs ESG.

Investissement thématique/ axé sur le développement durable

Investissement ciblant précisément des thèmes liés au développement durable (p. ex., l'énergie propre, les propriétés écologiques, les solutions qui respectent certaines exigences à l'égard des facteurs ESG).

À titre indicatif seulement.

Excellente communication

Chaque année, nous publions des données sommaires sur les activités d'engagement actionnarial de Gestion de placements Manuvie, en plus des rapports publics annuels obligatoires pour les signataires des Principes pour l'investissement responsable (PIR). Nous fournirons aux clients qui le demandent des renseignements plus détaillés sur nos activités d'engagement

auprès des sociétés incluses dans son portefeuille. Il se peut que nous communiquions aux clients le résultat d'un engagement en réponse aux questionnaires de contrôle préalable, aux appels d'offres et aux communications directes, ou par d'autres moyens.



Faits saillants et distinctions en 2019

Reconnaissance

À la suite de l'évaluation soumise dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable (PIR) pour l'exercice 2019, nos efforts ont été reconnus :

A+

pour la stratégie et la gouvernance
pour l'intégration dans les portefeuilles d'actions
pour l'intégration des titres de créance souverains, supranationaux et d'organismes gouvernementaux

A

pour l'immobilier
pour l'engagement actionnarial concernant les actions cotées en bourse
pour les titres à revenu fixe (sociétés financières et non financières, et créances titrisées)

B

pour l'infrastructure
pour les actions de sociétés privées (lors de notre première présentation dans ces deux modules)

- Lauréate des SDG Canadian leadership Awards de 2019 du Global Compact Canadian Network
- L'équipe ESG, Marchés publics a remporté le prix de la meilleure équipe ESG en Amérique du Nord, décerné par Capital Finance International
- Amélioration du score au GRESB, six dossiers soumis ont obtenu la distinction « Green Star » et trois dossiers ont été classés dans le premier quintile et ont obtenu « cinq étoiles »

Progrès dans l'intégration des facteurs ESG

- Déploiement de la méthodologie pour intégrer les facteurs ESG au modèle de titres de créances souverains
- Formalisation d'une solide structure de gouvernance pour le programme d'investissement durable sur les marchés privés
- Élaboration d'un cadre exclusif pour l'évaluation et suivi des pratiques d'investissement des commandités dans le cadre de nos activités liées aux actions de sociétés fermées et de titres de créance privés

Engagement actionnarial

- 940 engagements à l'échelle mondiale, contre 276 l'année précédente (pour l'ensemble des marchés publics)
- Mise sur pied en 2019 d'un groupe de travail sur le vote par procuration composé de membres de la haute direction de l'ensemble des équipes des marchés publics de Gestion de placements Manuvie
- Évolution de la politique de [vote par procuration](#)

Collaboration mondiale

- Adhésion au Investor Advisory Group du SASB
- Contribution au lancement de la Leading Harvest Farmland Management Standard
- Adhésion au Club des 30 % – Groupe des investisseurs canadiens
- Adhésion au Sustainable Property Action Committee de la Real Estate Roundtable
- Adhésion à l'Association pour l'investissement responsable
- Adhésion au World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)

Mesures de lutte contre les changements climatiques⁶

- Nous gérons 5,4 millions d'acres de terrains forestiers, dont 100 % sont certifiés par des tierces parties et nous avons protégé plus de 470 000 acres de terres écosensibles.
- Notre équipe Infrastructures gère des placements de 2,5 G\$ CA dans des actions de sociétés fermées du secteur de l'énergie renouvelable*.
- Près de 50 millions de pieds carrés – 81 % de notre portefeuille de titres immobiliers – sont certifiés conformes à une norme de construction écologique.
- Nous avons été invités par le gouvernement japonais à nous joindre au consortium du GIFCC, le tout premier sommet mondial sur la mise en œuvre de ce groupe.
- Nous avons participé au projet pilote du GIFCC dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE - IF).

* Au 31 décembre 2019. L'équipe Infrastructures gère des placements dans des actions de sociétés fermées du secteur de l'énergie renouvelable au nom de clients externes et pour le compte des activités d'assurance de Manuvie, de même que des placements dans des titres de créances d'infrastructures du secteur de l'énergie renouvelable pour le compte des activités d'assurance de Manuvie. ⁶ Toutes les données sont au 31 décembre 2019.



Nos convictions

Notre engagement à l'égard de l'investissement durable repose sur nos convictions.

Le développement durable n'est pas gagné d'avance

Pour que nous obtenions des résultats durables, il faut que les gestionnaires d'actifs et les investisseurs se fassent les fers de lance des principes de développement durable et s'engagent à les respecter.

Le développement durable accroît la valeur financière

L'aptitude à créer de la valeur financière dépend de la santé de notre environnement naturel et de la force de l'infrastructure sociale dans nos collectivités. Par conséquent, nous jugeons que l'analyse des facteurs ESG est essentielle pour comprendre la valeur réelle d'un placement.

L'avenir du développement durable et celui de la gestion active des placements sont interreliés

Sur fond d'automatisation croissante des données financières et des processus de placement, une gestion active des placements est nécessaire pour comprendre intimement la valeur implicite des facteurs ESG et être à même de la réaliser.

Nous communiquons nos objectifs de développement durable à nos clients

Nous faisons tout notre possible pour présenter notre processus de gestion des actifs avec transparence, y compris notre approche de l'investissement durable, afin d'aider nos clients à répondre à leurs propres partenaires.

Notre engagement vis-à-vis de nos partenaires ne se limite pas aux résultats financiers

Notre engagement à l'égard de nos clients est primordial. Mais en qualité d'institution financière mondiale, nous avons un rôle à jouer pour apporter une contribution positive à la société, en plus de notre rendement financier.

Nous nous imposons des normes élevées en matière de gérance

Dans les segments où nous possédons et exploitons des actifs, nous croyons qu'il nous incombe de mettre en œuvre des processus et des normes de développement durable supérieurs pour nous-mêmes et nos employés. Nous prenons aussi au sérieux notre influence potentielle sur la trajectoire de développement durable des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Notre gouvernance en matière de développement durable



Rapport d'évaluation des PIR de Manuvie, 2019.

En tant que gestionnaire du capital des clients, nous croyons que l'analyse des risques liés aux facteurs ESG et la prise en compte des occasions découlant d'une transition vers une économie plus durable sont des aspects clés de la protection du capital à long terme. Cette conviction oriente notre structure de gouvernance, qui reflète également nos engagements en tant que signataire des PIR, ainsi qu'à l'égard de divers codes de gouvernance s'appliquant à différents territoires.

Notre structure de gouvernance est composée de comités et de groupes de travail qui assurent une surveillance, évaluent constamment les risques et aident à orienter nos initiatives de développement durable sur les marchés financiers mondiaux. Nous considérons que la participation de chefs de file de toutes les catégories d'actif, ainsi que de représentants des unités fonctionnelles, comme l'exploitation et la technologie, est essentielle pour soutenir nos activités d'investissement durable à l'échelle de l'organisation et assurer l'adhésion et l'engagement nécessaires à la réussite.

L'équipe de direction de Gestion de placements Manuvie se réunit régulièrement et veille à ce que le programme d'investissement durable, la stratégie globale et les priorités soient harmonisés. Cette équipe est composée de hauts dirigeants interservices et est dirigée par le président et chef de la direction de Gestion de placements Manuvie.

Les membres des comités chargés de l'investissement durable sur les marchés publics et les marchés privés se réunissent pour assurer la surveillance du processus décisionnel et la mise en œuvre du programme d'investissement durable applicable à des catégories d'actif précises. Chaque comité est présidé par le chef de l'unité administrative concernée et est composé des chefs de toutes les catégories d'actif ainsi que des représentants de différentes fonctions de soutien administratif.

« En tant qu'investisseurs axés sur le rendement à long terme et la préservation du capital, notre engagement à investir de façon durable est un aspect fondamental de notre processus de placement. »

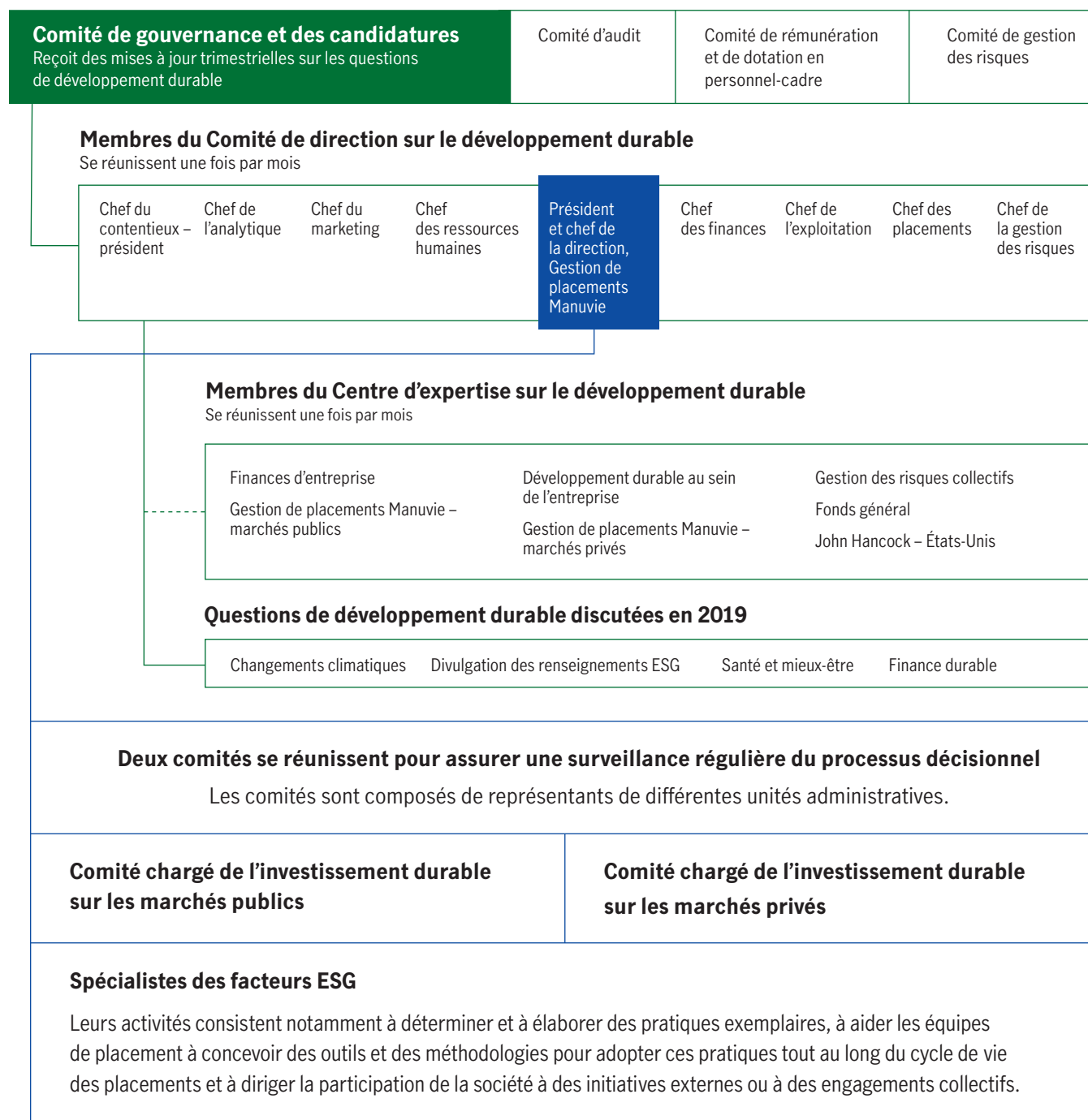
— Christopher P. Conkey
Chef, Marchés publics

« Il est important pour nous de penser au développement durable, car les marchés privés constituent une catégorie d'actif illiquide – et nous détenons généralement nos actifs à long terme. Pour nous, le développement durable est l'une des clés pour créer de la valeur à long terme. »

— Stephen J. Blewitt
Chef, Marchés privés

Les comités chargés de l'investissement durable sont soutenus par une équipe de spécialistes des investissements durables qui facilitent la mise en œuvre du programme d'investissement durable dans le cadre de diverses activités et de divers projets. Leurs tâches consistent à préparer des plans d'affaires annuels, à déterminer et à élaborer des pratiques exemplaires en matière d'investissement durable, à aider les équipes de placement à concevoir des outils et des méthodologies pour adopter ces pratiques tout au long du cycle de vie des placements et à diriger la participation de la société à des initiatives externes ou à des engagements collectifs au sein de l'industrie.

Gouvernance en matière de développement durable : la structure de Gestion de placements Manuvie s'intègre à celle de Manuvie



Source : Gestion de placements Manuvie, septembre 2020.

● Manuvie ● Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie a effectué une série d'embauches stratégiques au sein de ses équipes, dont quatre spécialistes des facteurs ESG chevronnés embauchés en 2019. En tenant également compte des dernières activités de recrutement, cela porte à 16 le nombre de spécialistes en développement durable au sein de Gestion de placements Manuvie en date du 15 septembre 2020.

Sources : Manuvie, Gestion de placements Manuvie, septembre 2020.



Intégration des facteurs ESG : améliorer la valeur et le profil risque-rendement

« Principal objectif de notre offre : améliorer les résultats financiers de nos clients tout en cherchant à faire progresser leurs objectifs de développement durable. »

— Paul R. Lorentz

Président et chef de la direction, Gestion de placements Manuvie

Nous cherchons à intégrer les facteurs ESG dans nos activités sur les marchés publics et privés, et ce, partout où nous exerçons nos activités. L'objectif central de notre approche est d'améliorer le profil risque-rendement potentiel des portefeuilles de nos clients. Sur les marchés publics, nous cherchons à avoir une incidence positive par des activités d'engagement auprès des sociétés présentes dans les portefeuilles de nos clients, afin d'atténuer les problèmes liés aux facteurs ESG et de tirer profit des occasions liées à ces facteurs. Sur les marchés privés, notre approche varie selon la catégorie d'actif et comprend une évaluation des problèmes sérieux liés aux facteurs ESG, afin de nous aider à protéger et à faire croître la valeur des actifs que nous possédons ou exploitons.

Nos équipes de placement sont composées de gestionnaires de portefeuille et d'analystes chevronnés qui ont en commun un engagement profond envers la recherche fondamentale. En collaboration avec nos spécialistes des facteurs ESG, nos équipes de placement cherchent à intégrer l'analyse des facteurs ESG dans les processus d'investissement – ce que nous considérons comme un prolongement de notre approche fondamentale ascendante. Il s'agit d'une étape essentielle pour protéger et faire croître la valeur du capital de nos clients, car les risques liés aux facteurs ESG peuvent se matérialiser sous forme de risques extrêmes susceptibles de causer une perte permanente de capital. Enfin, nous croyons que l'analyse des risques sérieux et des occasions liés aux facteurs ESG doit faire partie du processus de constitution de portefeuille, car elle est essentielle à la recherche d'occasions de génération d'alpha et à la gestion du risque de baisse.

Afin d'offrir un avantage financier constant, nous croyons que les facteurs ESG importants doivent être systématiquement pris en compte, à toutes les étapes du processus d'investissement. Bien que les facteurs ESG ne soient pas intégrés de la même façon à tous les processus d'investissement, les équipes de placement doivent trouver un moyen d'intégrer l'analyse des facteurs ESG dans leur stratégie d'investissement.

Pratiques exemplaires pour l'intégration des facteurs ESG et actionnariat axé sur le développement durable

Nous cherchons à intégrer les facteurs ESG importants tout au long du cycle de vie des investissements et de la durée pendant laquelle nous en sommes propriétaires, en tenant compte des caractéristiques de la catégorie d'actif et du processus d'investissement, ainsi que de l'industrie et de la région, entre autres facteurs. Nous exerçons nos activités en nous imposant des normes élevées en matière de développement durable. Nous le faisons pour protéger et accroître la valeur des actifs tandis que nous créons de la valeur à long terme pour nos parties prenantes.

L'intégration systématique des facteurs ESG dans nos activités respecte certaines caractéristiques

- **Bonne gouvernance** – La gestion rigoureuse des risques et des répercussions d'ordre environnemental et social repose nécessairement sur une bonne gouvernance, également indispensable pour obtenir des résultats financiers à long terme.
- **Engagement à l'échelle mondiale, définition locale** – Nos efforts en matière de développement durable liés à la recherche sur les facteurs ESG, à leur intégration et à l'engagement dans ce domaine sont façonnés par nos connaissances à l'échelle mondiale et par notre expertise sur les marchés locaux. Notre présence sur le terrain dans ces derniers oriente notre application de l'analyse des facteurs ESG à l'échelle régionale.
- **Engagement actionnarial** – Notre longue expérience en matière de recherche et d'analyse ascendante des sociétés ainsi que l'expérience de nos équipes de placement qui travaillent avec les directions et les partenaires d'investissement nous donnent un avantage, qui repose sur les connaissances acquises et nos relations, pour mener à bien nos activités d'engagement à l'égard des facteurs ESG auprès des sociétés.
- **Exploitation durable** – Dans le cadre de nos activités sur les marchés privés, nous croyons que nous pouvons créer de la valeur grâce à l'exploitation durable de nos actifs forestiers, agricoles et immobiliers.
- **Approche personnalisée** – Notre philosophie offre un cadre souple qui permet l'utilisation de notre approche pour diverses catégories d'actif et par différentes équipes de placement. Les éléments de base et la manière dont ils sont appliqués ne changent pas, mais nous utilisons un cadre adapté à chaque catégorie d'actif.
- **Intégration aux processus** – Nous nous efforçons de tenir compte de la recherche sur les facteurs ESG à chaque étape des processus d'investissement, d'actionnariat et d'exploitation : de la conceptualisation et du contrôle préalable, à la constitution de portefeuille et à la surveillance et l'optimisation continues.
- **Surveillance continue** – En notre qualité de gestionnaires du capital, notre approche en matière d'investissement dépasse l'analyse classique des états financiers; dans le cadre de nos stratégies d'investissement, qui comportent une analyse entièrement intégrée des facteurs ESG, nous surveillons en permanence la stratégie d'une société, sa structure du capital et sa gestion des risques et des occasions liés aux facteurs ESG.
- **Évolution continue** – Nous sommes conscients que l'univers du développement durable est en constante évolution, particulièrement en ce qui concerne la divulgation de l'information et les découvertes scientifiques. Nous soutenons fermement la formation, la recherche et le développement afin d'intégrer cette nouvelle compréhension dans nos processus.
- **Amélioration de l'intégration par la collaboration** – Nous travaillons en étroite collaboration avec un éventail de groupes de travail internationaux, d'organisations non gouvernementales et d'organismes établissant les normes en matière de développement durable. Ces partenariats orientent nos travaux d'intégration des facteurs ESG et amplifient la portée de nos actions.

Nous reconnaissons que les facteurs ESG peuvent revêtir de l'importance pour les entreprises et les actifs à court et à long terme, et qu'ils peuvent devenir majeurs dans l'ensemble de la taxonomie des facteurs ESG. La surveillance et la gestion de la chaîne d'approvisionnement, par exemple, peuvent être prises en considération dans le cadre de la dimension environnementale, sociale ou de gouvernance pour évaluer les risques et les occasions. Par conséquent, nous cherchons à comprendre comment les sociétés et les investissements peuvent tirer profit des occasions qui se présentent à mesure que le monde résout les défis liés aux facteurs ESG et à évaluer les occasions d'affaires associées aux activités, à la réputation, à l'accès au marché, à l'innovation ou à la capacité de s'adapter aux changements réglementaires d'une société ou d'un fonds.

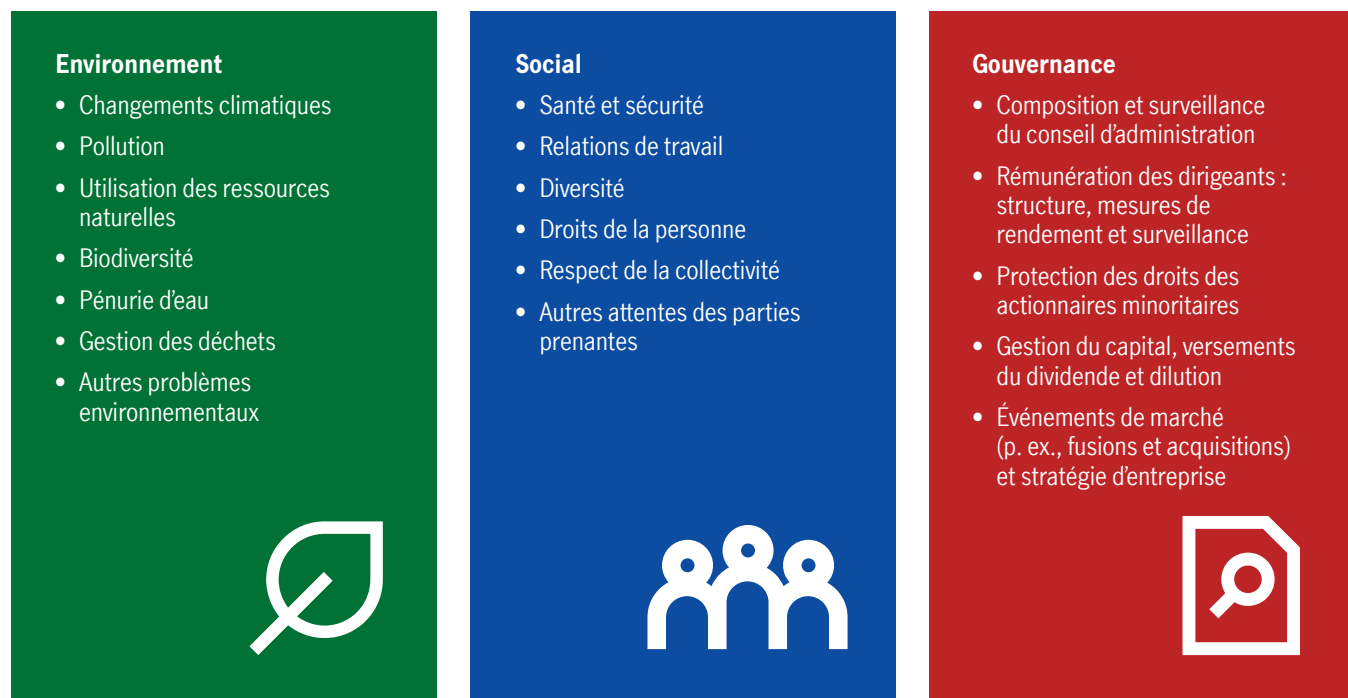
Notre objectif est de protéger et d'améliorer le rendement pour nos clients et d'encourager les dirigeants des sociétés dans lesquelles nous investissons, ou prévoyons d'investir, à améliorer leurs pratiques à l'égard des facteurs ESG.

Facteurs ESG que nous jugeons les plus pertinents pour nos investissements

Les problèmes liés aux facteurs ESG peuvent se matérialiser de différentes façons, mais la principale différence se situe entre un événement négatif inattendu et des tendances graduelles. Dans les deux cas, l'activité d'une société peut être considérablement perturbée.

Problèmes liés à plusieurs facteurs ESG

- Surveillance et gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Innovations et perturbations technologiques
- Cybersécurité et protection des renseignements personnels
- Changements démographiques
- Résilience des infrastructures
- Importantes controverses liées aux facteurs ESG
- Qualité de la divulgation des renseignements et transparence à l'égard des facteurs ESG



Les sociétés ont besoin d'une stratégie ESG et d'une gestion de grande qualité pour la mettre en œuvre



À titre indicatif seulement.

Mise en œuvre des pratiques de développement durable

Nos équipes responsables des facteurs ESG et des placements de partout dans le monde sont convaincues de l'utilité de la recherche fondamentale et d'une approche active en matière d'investissement et de gestion des risques. Ainsi, grâce à nos efforts d'intégration des facteurs ESG nous pouvons promouvoir une plus grande résilience auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons, ainsi qu'en ce qui concerne les actifs que nous détenons et exploitons, tout en œuvrant pour atteindre les objectifs d'investissement de nos clients.

Nos équipes de placement ont recours à des processus qui reposent sur une évaluation des occasions d'investissement et des partenaires d'affaires en fonction des principes de développement durable, sur des pratiques responsables en matière d'engagement actionnarial et sur une collaboration avec des investisseurs et des associations de l'industrie ayant la même optique, afin d'encourager les marchés et les systèmes financiers à tenir compte du développement durable.

Marchés publics

Lorsque nous investissons sur les marchés boursiers, nous considérons le développement durable comme un pilier de notre obligation fiduciaire et un facteur essentiel à notre réussite.

Pour aider nos équipes de placement à atteindre cet objectif de taille, nous avons fourni du soutien et des ressources à toutes les équipes



À titre indicatif seulement.

Nous sommes conscients de nos capacités et de l'occasion de mener la marche vers des pratiques d'investissement durable, ce qui contribue à définir la proposition de valeur que nous faisons à nos clients.

Nos efforts en matière d'investissement durable ont été reconnus par des tierces parties. Par exemple, nous avons remporté le prix SDG Canadian Leadership Awards pour les grandes entreprises en 2019 – le plus important événement de remise de prix au Canada qui vise à récompenser les organisations et les entreprises qui font un travail exceptionnel pour amener toutes les parties prenantes à agir de façon à atteindre les 17 objectifs de développement durable du Pacte mondial des Nations Unies.

Dès le début de notre évolution pour intégrer les facteurs ESG, nous avons reconnu l'importance d'un cadre de gouvernance solide. Cela nous a amenés à créer des niveaux de progression de l'intégration, qui mesurent les progrès réalisés par les équipes de placement. Le niveau supérieur de cette évaluation interne reflète, selon nous, notre position de chef de file dans l'industrie, notamment l'intégration complète des facteurs ESG dans l'évaluation des investissements, l'engagement actionnarial et l'engagement continu à l'égard de la formation et des pratiques exemplaires.

Actions

Nos équipes des actions utilisent les données internes et externes sur les facteurs ESG pour évaluer l'incidence potentielle de ceux-ci sur la valorisation et le profil risque-rendement des sociétés dans lesquelles nous investissons. En plus d'utiliser les données pour déterminer si l'action d'une société présente un risque élevé ou faible, nos équipes communiquent avec les dirigeants des sociétés pour évaluer les différents types de risques liés aux facteurs ESG



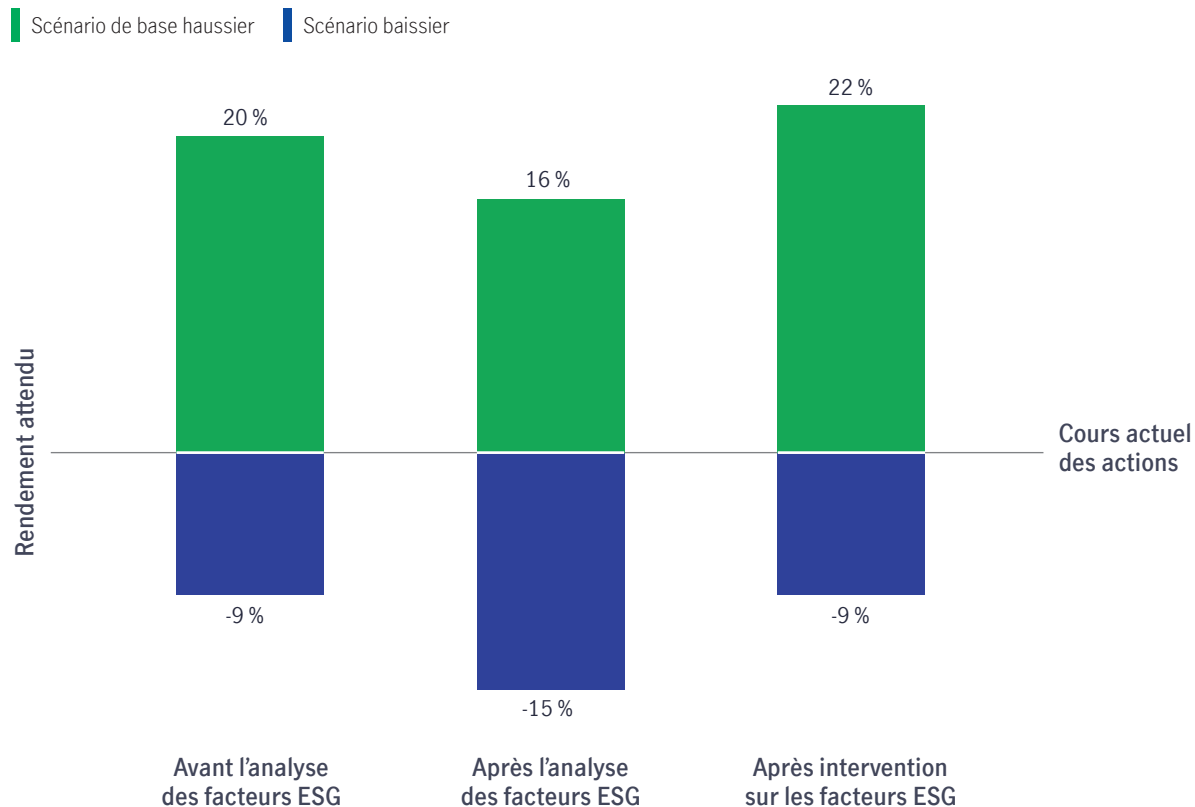
Rapport d'évaluation des PIR de Manuvie, 2019.

auxquels celles-ci sont exposées – et contribuer éventuellement à améliorer leur résilience. Ces renseignements peuvent aider à la modélisation des équipes et à définir les fluctuations par rapport à leur estimation de la juste valeur.

Une pratique de plus en plus courante dans le cadre de notre stratégie d'engagement en matière de facteurs ESG consiste à réfléchir à la dynamique complexe des chaînes de valeur, comme celles qui existent pour le plastique, l'huile de palme ou la cybersécurité. Par exemple, en réfléchissant aux interdépendances qui lient les producteurs, les négociants, les banques et les sociétés de consommation, nous croyons qu'une méthode plus globale nous permettant de comprendre la nature systémique du développement durable, et d'agir en conséquence, peut nous donner des moyens plus convaincants pour intervenir dans le cadre des activités d'engagement auprès de chaque société. Selon nous, cela peut nous aider à mieux cerner les problèmes les plus pertinents, définir des cibles plus efficaces pour atténuer les risques liés aux facteurs ESG et trouver des occasions, et en discuter avec les sociétés dans lesquelles nous investissons.

L'analyse des facteurs ESG et les activités d'engagement peuvent donner une meilleure idée du potentiel d'une société

Exemple d'évaluation des actions



À titre indicatif seulement.

« L'intégration des facteurs ESG fait en sorte que nous pouvons offrir des solutions présentant des profils risque-rendement plus attrayants, et nous permet d'avoir une incidence positive sur les sociétés dans lesquelles nous investissons, ce qui peut améliorer les résultats obtenus par les clients. »

— **Steven E. Medina**
Chef des placements, Actions mondiales

Nos équipes de placement ont la souplesse nécessaire pour déterminer les méthodes d'intégration des facteurs ESG qui conviennent le mieux à leurs investissements. Les exemples suivants illustrent certaines méthodes que les équipes de placement pourraient utiliser pour intégrer l'analyse des facteurs ESG à leur propre stratégie d'investissement.

En général, les équipes de placement ont modélisé les coûts associés à l'introduction d'une nouvelle réglementation ou à la modification de la réglementation existante, à la remise en état des sites utilisés pour l'exploitation (p. ex., bassins de retenue des résidus) ou à la mise en place d'un mécanisme d'échange de droits d'émission. Dans chacun de ces cas, la conformité augmente les coûts, réduit les flux de trésorerie et entraîne une baisse de la valeur intrinsèque.

Au cours de la dernière année, certaines équipes de placement ont ajusté leurs modèles de rendement prévu pour tenir compte des coûts directs (tarification du carbone) et des coûts indirects (réduction de la demande) que les sociétés pétrolières et gazières doivent assumer. Les résultats de leur travail indiquent que le risque de baisse de la valeur des investissements dans les sociétés pétrolières et gazières est plus élevé.

D'autres équipes ont utilisé les risques liés aux facteurs ESG connus ou perçus pour repérer les occasions d'investissement potentielles où ces risques pourraient être exagérés par le marché. Ce travail peut nécessiter des recherches approfondies sur les déclarations réglementaires et les politiques d'une société, l'examen des recherches et des certifications de tierces parties, et des activités d'engagement auprès de la direction de la société pour évaluer le risque qui fait que son action se négocie en dessous de sa juste valeur.

Application de l'analyse de sensibilité ou de l'analyse de scénarios à la valorisation des titres?

De façon générale, nos équipes de placement utilisent les données sur le risque lié au carbone pour déterminer le niveau d'exposition

aux risques climatiques d'un émetteur. Nos analystes peuvent également tenir compte d'un éventail de risques potentiels lorsqu'ils élaborent leurs thèses d'investissement. En 2019, par exemple, plusieurs équipes ont intégré le prix du carbone à leur modèle d'évaluation des sociétés à forte intensité de carbone. Cela comprenait une estimation du coût du carbone par baril de pétrole dans les modèles d'évaluation des sociétés pétrolières et gazières. Dans un autre cas, une équipe de placement a modélisé les coûts d'un fabricant de ciment européen, dans l'éventualité où le pire scénario se matérialiserait, c'est-à-dire que l'Union européenne irait de l'avant avec la réglementation la plus stricte proposée sur les émissions de carbone.

Titres à revenu fixe

La préservation du capital et la production d'un revenu sont une priorité pour les clients qui investissent dans les titres à revenu fixe. Notre compréhension des facteurs ESG, combinée à notre expertise en recherche fondamentale, nous permet de réduire les risques extrêmes et d'offrir une base plus stable à nos portefeuilles de titres à revenu fixe.

A + A

pour l'intégration des titres de créance souverains, supranationaux et d'organismes gouvernementaux⁷

pour les titres à revenu fixe (sociétés financières et non financières, et créances titrisées)

Rapport d'évaluation des PIR de Manuvie, 2019.

Pour nos stratégies de titres à revenu fixe, nous avons accès à un modèle exclusif d'évaluation des risques liés aux facteurs ESG des titres souverains – issu de la collaboration entre notre équipe mondiale de recherche et d'intégration des facteurs ESG et les spécialistes chevronnés des titres de créance souverains et des titres à revenu fixe multisectoriels. Cela donne à nos équipes de gestion de portefeuille une vision descendante dynamique des forces et des faiblesses des obligations souveraines et complète notre modèle d'analyse du risque de crédit lié aux facteurs ESG, ce qui aide nos équipes à évaluer l'incidence potentielle des facteurs ESG sur les écarts de taux et le risque de défaillance.

⁷ Titres de créance souverains, supranationaux et d'organismes gouvernementaux.

Notre approche en matière d'intégration des facteurs ESG permet de cerner les principaux problèmes d'une industrie. Nous intégrons les facteurs ESG en procédant à une analyse fondamentale des émetteurs financiers, dans le cadre de laquelle nous cherchons à cibler les comportements des entreprises et les risques objectifs liés aux facteurs ESG qui, selon nous, font augmenter les risques financiers majeurs. Les risques pourraient inclure l'exécution d'opérations alors que des sanctions sont en vigueur, la violation des lois locales régissant l'industrie, les accusations de participation à des activités de blanchiment d'argent ou la vente inappropriée ou abusive de produits financiers. Un thème commun lie ces exemples, soit les éventuels dommages pouvant être infligés à l'image de la marque ou la réputation ainsi que les amendes, les pénalités et les pertes sur prêt. En plus de l'importance des risques liés aux facteurs ESG, nos spécialistes en placements tentent de déterminer le moment où l'incidence se fera vraisemblablement sentir.

« Les facteurs ESG sont au cœur de l'analyse des titres à revenu fixe. Ils permettent de se protéger des risques extrêmes et peuvent constituer la base d'un cadre permettant de profiter du potentiel de hausse. »

**— John Addeo, CFA
Chef des placements, Titres à revenu fixe mondiaux**

Toutes les équipes des titres de créance ont accès à un modèle exclusif d'analyse du risque de crédit lié aux facteurs ESG, qui s'appuie sur diverses sources de données et de recherche sur les facteurs ESG. Cet outil leur permet de mieux discerner et analyser les domaines comportant des risques ainsi que les répercussions potentielles sur la valorisation. Nos équipes de placement ont également accès aux manuels sur les facteurs ESG de différentes industries; ceux-ci ont été élaborés dans le but de déterminer les indicateurs de rendement clés liés aux facteurs ESG propres à une industrie de même que leur éventuelle incidence sur les données financières.

Intégration des facteurs ESG dans l'analyse des titres à revenu fixe souverains

Gestion de placements Manuvie donne à toutes les équipes de placement accès à des recherches spécialisées sur les facteurs ESG concernant les titres à revenu fixe souverains. Étant donné que nous fonctionnons sous forme de communauté d'équipes de placement spécialisées, chaque équipe intègre les facteurs ESG à son processus de la manière qui cadre le mieux avec son approche de prise de décisions. Afin de poursuivre les efforts

d'intégration des facteurs ESG à l'égard des obligations souveraines, Gestion de placements Manuvie a été membre du groupe de travail des Principes pour l'investissement responsable (PIR) sur l'intégration des facteurs ESG et des obligations souveraines.

En 2019, nous avons lancé un modèle de facteurs ESG exclusif pour les obligations souveraines, que les équipes de placement en titres de créance utilisent pour alimenter leurs modèles d'évaluation de ces titres. L'une des réelles faiblesses que nous avons constatées dans les modèles externes relatifs aux obligations souveraines est que, en raison de la durée d'actualisation des sources de données, de nombreux modèles semblent accuser un retard sur le marché. Bien que notre modèle de facteurs ESG pour les obligations souveraines utilise des données statistiques, publiées et démographiques pour brosser un portrait d'ensemble des risques environnementaux, sociaux et de politique (gouvernance) pour les différents pays, nous rajustons ces risques en nous appuyant sur notre point de vue des réformes d'un pays et des risques à long terme liés aux changements climatiques. Les piliers environnementaux, sociaux et de politique (gouvernance) du modèle incluent des données sur les principaux risques d'un pays et représentent notre point de vue en temps réel sur la conformité aux normes ESG, influencé par nos activités d'engagement. Le modèle exclusif évalue chaque titre souverain selon un système à cinq paliers, allant de très faible à très bon, et fournit des évaluations à court et à long terme qui tiennent compte de l'augmentation de la pertinence des facteurs environnementaux pour ce titre au fil du temps.

Analyse des titres de créance souverains

- Approche exclusive normalisée de l'évaluation des facteurs ESG pour 199 pays, élaborée en collaboration avec des analystes et des gestionnaires de portefeuille de titres souverains mondiaux
- S'appuie sur les données ESG antérieures concernant un pays, auxquelles s'ajoutent des données en temps réel et une évaluation de l'évolution des données ESG dans ce pays

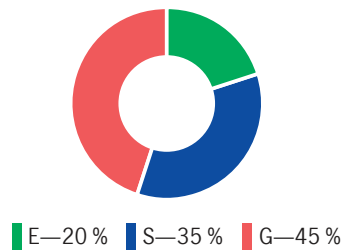
Notation multidimensionnelle pour chaque facteur

ESG – Données antérieures – Indicateurs de rendement clés

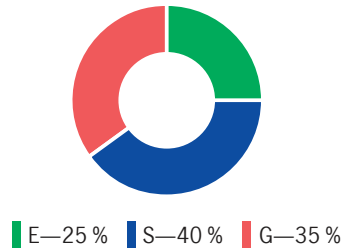
Rajustements en fonction des particularités

Rajustements en fonction de la dynamique

Pondération des facteurs à court terme (< 5 ans)



Pondération des facteurs à long terme (> 5 ans)



Classement des facteurs ESG des dettes souveraines

Évaluation à court terme des facteurs ESG

Très faible — Modéré — Très solide



Évaluation à long terme des facteurs ESG

À titre indicatif seulement. Notre modèle dynamique de facteurs ESG pour les dettes souveraines prévoit le classement par catégorie de 200 pays en fonction d'une méthode de notation multidimensionnelle axée sur des facteurs E, S et G distincts. Le modèle intègre des données antérieures, des évaluations en temps réel des particularités des États et des facteurs de rajustement prospectifs en fonction de la dynamique. La combinaison de ces points de vue reflète le calibrage rigoureux des données sur les placements actifs et des données fondamentales sur les facteurs ESG.

Marchés privés

Au sein de nos portefeuilles des marchés privés, nous sommes souvent investisseurs et exploitants; deux fonctions qui nous donnent, à notre avis, une perspective unique sur les préoccupations et les pratiques d'affaires en matière de développement durable. Par exemple, nous investissons et exploitons des actifs dans nos portefeuilles immobiliers, forestiers et agricoles, et nous cherchons à aller plus loin en matière d'investissement durable et de gérance, tout en augmentant la valeur de nos actifs et en ayant une incidence positive sur l'ensemble de nos parties prenantes. Dans le cadre de nos investissements dans les infrastructures, les actions de sociétés fermées et les titres de créances privés, nous mettons l'accent sur l'établissement de solides relations avec les sociétés et nos coinvestisseurs, ce qui permet une approche significative en matière de développement durable et renforce notre influence sur les actifs et les sociétés clés de nos portefeuilles.

De plus, en tant qu'investisseurs à long terme et en tant que gestionnaires du capital de nos clients, nous mettons à profit notre vaste expérience dans la mise en œuvre, la recherche, la gouvernance et la collaboration en matière de développement durable pour gérer sur de longues périodes les risques et les occasions liés aux facteurs ESG, dans toutes nos catégories d'actif.

Terrains forestiers et terres agricoles⁸

Notre approche en matière d'investissement et de gérance des actifs forestiers et agricoles est orientée par cinq facteurs ESG importants sur le plan financier :

1. Stabilité climatique
2. Résilience des écosystèmes
3. Protection des bassins versants
4. Autonomisation des personnes
5. Prospérité des collectivités

Ces cinq priorités constituent la base de notre approche en matière de développement durable et d'investissement responsable et guident tous les aspects de nos activités, y compris la gouvernance, nos processus d'investissement et nos pratiques en matière de gestion immobilière.

Nous avons dressé la liste des problèmes liés aux facteurs ESG pour chacune de ces cinq priorités à différentes étapes du processus d'investissement : de la détermination des cibles – grâce au contrôle préalable et à l'évaluation préliminaire – en passant par l'évaluation de la faisabilité et le contrôle permettant la confirmation jusqu'à l'évaluation finale. En plus de ces cinq priorités, nous tenons également compte de la performance économique, de l'éthique et de la gouvernance. En plus des facteurs financiers traditionnels, nos équipes de placement évaluent et documentent les risques liés aux facteurs ESG ainsi que les occasions justifiant l'examen du comité d'investissement.

Enfin, bien que notre stratégie de développement durable et d'investissement responsable soit délibérément axée sur l'interne et les enjeux importants pour nos activités, nous croyons qu'il incombe à toutes les entreprises – y compris la nôtre – de démontrer comment cette approche contribue à l'atteinte des objectifs mondiaux. Ainsi, nous présentons nos mesures de rendement conformément aux normes de développement durable établies par des tierces parties régissant la foresterie et l'agriculture, aux objectifs de développement durable et au système Impact Reporting and Investment Standards (IRIS+) du Global Impact Investing Network (GIIN).

Faits saillants

- Nous avons géré 5,4 millions d'acres de terrains forestiers exploitables, dont 100 % sont certifiés par des tierces parties, et porté à plus de 470 000 acres la surface de terrains écosensibles protégés.
- Nous avons contribué à l'élaboration de la Leading Harvest Farmland Management Standard.
- Nous nous sommes engagés à respecter un taux de déforestation nul.
- Dans le cadre de nos activités agricoles et forestières, nous avons obtenu, en moyenne, une élimination de carbone de 3,1 millions de tonnes de CO₂ par année au cours des cinq dernières années.
- Nous avons planté plus de 1,1 milliard d'arbres depuis la fondation de nos activités au sein de l'industrie forestière en 1985.

⁸ Les PIR ne comportent pas de modules d'évaluation attitrés aux domaines forestiers et agricoles.



1,1 milliard d'arbres

Nous avons planté plus de 1,1 milliard d'arbres depuis la fondation de nos activités au sein de l'industrie forestière en 1985.



Étude de cas : Leading Harvest Farmland Management Standard

En 2014, en nous appuyant sur un ensemble de principes de gérance, nous avons commencé à reproduire les protocoles de développement durable intégrés à nos propriétés forestières, à les adapter et à les bonifier pour les appliquer à nos terres agricoles. L'expérience ainsi acquise au fil des années a orienté notre contribution au groupe de travail qui a ultimement mis au point des normes pour l'agriculture durable. Semblable aux programmes de certification forestière, la nouvelle Leading Harvest Farmland Management Standard est conçue pour répondre aux priorités des investisseurs, des consommateurs et de la chaîne d'approvisionnement en matière de développement durable.

En 2017, nous avons participé à la formation du groupe de travail sur l'agriculture durable, qui rassemblait deux grands organismes environnementaux sans but lucratif – le Conservation Fund et Manomet – et huit propriétaires et gestionnaires professionnels représentant environ 1,5 million d'acres de terres agricoles dans 22 États américains et 2,0 millions d'acres supplémentaires dans sept autres pays.

À l'époque, le secteur de l'agriculture ne disposait d'aucune norme de développement durable unique pouvant être appliquée, peu importe la culture, le système de production, l'envergure de l'exploitation ou la région. Nous étions toutefois convaincus que, fort de son envergure collective, le groupe de travail pouvait favoriser l'adoption de pratiques durables dans le secteur agricole en élaborant et en publiant une nouvelle norme.

En partant du plan d'action de la Sustainable Forestry Initiative pour créer une norme semblable applicable aux terres agricoles, le groupe de travail a recueilli les commentaires d'un large éventail de parties intéressées – près d'une cinquantaine de représentants, dont des agriculteurs et des chefs de file de l'environnement, des universitaires, des organismes gouvernementaux et des gestionnaires d'investissements.

La norme qui en découle est axée sur les résultats; elle est conçue pour aider les gestionnaires de terres agricoles à adopter des pratiques de développement durable grâce à l'amélioration continue de 13 objectifs opérationnels précis, collectivement rigoureux et complets, mais pratiques et réalistes.

« Dans le cadre de nos activités d'agriculture durable, nous investissons dans les terres pour produire des aliments de façon durable tout en améliorant la résilience à long terme de l'actif. »

— William E. Peressini

Président et chef de la direction, Hancock Natural Resource Group,
une société faisant partie de Gestion de placements Manuvie

Immobilier

Les immeubles consomment d'importantes quantités d'énergie et d'eau et génèrent environ 40 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. En tant que propriétaires et exploitants d'immeubles, nous avons cinq engagements à l'égard d'une gestion immobilière durable :

1. Réduire au minimum notre impact environnemental.
2. Soutenir la santé et le mieux-être.
3. Susciter la collaboration de nos parties prenantes en ce qui a trait au développement durable.
4. Promouvoir des pratiques commerciales responsables.
5. Rendre compte de notre rendement.



Rapport d'évaluation des PIR de Manuvie, 2019.

Notre approche en matière de développement durable dans le secteur immobilier repose sur des investissements immobiliers responsables et est conforme aux normes mondiales, y compris le GRESB. Nous intégrons les facteurs ESG dans toutes nos pratiques de gestion des investissements et d'exploitation tout au long de la chaîne de valeur immobilière : de la construction et l'acquisition à toutes les facettes de la gestion immobilière. De plus, nous avons défini de façon officielle les pratiques de développement durable applicables aux investissements, à l'exploitation, à la gestion des actifs et à la location. L'application de ces pratiques est facilitée par des ressources comme l'outil Sustainability in Investment and Due Diligence Checklist (en anglais seulement), les clauses de développement durable intégrées dans nos baux standards et nos Normes de durabilité des immeubles. Lorsque des tierces parties assurent la gestion des immeubles en notre nom, nous exigeons qu'elles adhèrent à nos pratiques standards.

Dans l'ensemble de notre portefeuille mondial, nous établissons des cibles de consommation d'énergie et d'eau, des cibles pour le réacheminement et la production de déchets ainsi que pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dont nous faisons état chaque année dans notre rapport sur le développement durable d'Immobilier Manuvie.

Notre groupe de gestion des créances immobilières exige que les évaluations environnementales soient effectuées par une tierce partie et que les questionnaires environnementaux soient remplis par l'emprunteur, comme condition au financement des prêts.

Afin de veiller à ce que Gestion de placements Manuvie ne finance pas sciemment une propriété présentant un risque environnemental potentiel important, une analyse et un contrôle préalable rigoureux – y compris une évaluation environnementale de site (phase I) – sont effectués pour chaque prêt que nous accordons. La phase II de l'évaluation environnementale de site doit être effectuée si la phase I laisse croire à une contamination. Parmi les exemples d'évaluation préalable, mentionnons l'évaluation des risques d'inondation, l'évaluation des risques sismiques, les rapports de zonage pour assurer la conformité aux lois applicables, les rapports de solvabilité des emprunteurs et des promoteurs, ainsi que les recherches dans Bridger de LexisNexis pour déceler des activités criminelles, des comportements contraires à l'éthique, des faillites ou des fraudes.

Faits saillants

- Plus de 80 % de notre portefeuille mondial de titres immobiliers a reçu une certification de bâtiments durables.
- 15 nouveaux immeubles ont été certifiés selon la norme LEED, y compris la toute première certification canadienne à la norme LEED v4.15.
- Lancement de notre programme de reconnaissance interne qui souligne l'excellence en matière de leadership durable de nos équipes de gestion immobilière.
- Participation à l'analyse de scénarios climatiques dans le cadre du projet pilote de l'UNEP FI sur les risques climatiques.
- Le GRESB a attribué cinq étoiles vertes à notre portefeuille immobilier mondial – la note la plus élevée.



Étude de cas : One Bay East, Hong Kong

La Manulife Tower à One Bay East est un immeuble de bureaux de catégorie A situé dans le nouveau district d'affaires de Kowloon East, à Hong Kong. Cette tour, qui héberge les bureaux de Manuvie à Hong Kong, est certifiée LEED Or et l'aménagement des bureaux est certifié LEED Platine.

One Bay East a également remporté à deux reprises le prix Royal Institution of Chartered Surveyors pour la réussite de l'année en matière de développement durable, d'abord en 2016 et, plus récemment, en 2018. Ce prix récompense les immeubles qui utilisent des technologies novatrices et le travail d'équipe pour offrir des avantages écologiques mesurables.

Projets à One Bay East

- Promouvoir de saines habitudes de travail, de vie et d'alimentation au moyen de campagnes visant le changement des comportements.
- Permettre de réaliser des économies d'énergie et de coûts allant jusqu'à 16 % grâce à notre système d'optimisation des installations centrales de refroidissement.
- Renseigner les employés et les autres parties prenantes au moyen de séances d'information et de visites guidées qui montrent les technologies novatrices et illustrent l'excellent rendement des immeubles.

« Plus de 80 % de notre portefeuille mondial fait l'objet d'une certification des bâtiments durables. Nous travaillons activement à maintenir notre élan dans ce domaine. Le développement durable est un parcours sans fin qui exige un engagement et un dévouement continus. »

— William G. McPadden, CPA
Chef mondial, Immobilier

Infrastructure

L'analyse des facteurs ESG est un prolongement de l'évaluation traditionnelle des risques et de l'approche fondamentale des investissements de notre équipe Infrastructures. Selon l'importance, l'analyse des facteurs ESG peut influencer sur les recommandations de valorisation, les décisions de constitution de portefeuille et l'évaluation des risques des opérations.



Rapport d'évaluation des PIR de Manuvie, 2019.

En ce qui concerne nos investissements dans les infrastructures, l'équipe met en œuvre un processus de contrôle préalable qui comprend plusieurs niveaux, y compris la considération des facteurs ESG, afin de s'assurer que les investissements sont entièrement conformes à la thèse de placement et à notre vision du développement durable. Les facteurs ESG – tels que les relations avec la collectivité, la biodiversité, la main-d'œuvre, la lutte contre la corruption, les émissions de carbone, l'incidence sur l'environnement local, la santé et la sécurité, entre autres – sont pris en compte.

Notre approche consiste à établir des partenariats constructifs avec les principaux exploitants et promoteurs. Une fois que l'investissement est fait, notre équipe entretient une relation étroite avec la direction de l'entreprise visée pour continuer de surveiller les aspects importants de l'investissement, y compris les facteurs ESG. Dans certains cas, nous siégeons au conseil d'administration et dans d'autres, nous obtenons des droits de gouvernance et des moyens de contrôle qui assurent une certaine protection. Cela permet d'assurer un dialogue fréquent pour discuter des préoccupations importantes, y compris celles liées aux facteurs ESG.

Faits saillants

- Notre équipe Infrastructures gère des placements de 2,5 G\$ CA dans des actions de sociétés fermées du secteur de l'énergie renouvelable*.
- Pour la première fois, nous avons soumis des données au GRESB pour l'exercice 2019.
- C'était également la première fois que nous nous conformions au module des PIR sur l'infrastructure pour l'exercice 2019; nous avons obtenu la cote B.

* Au 31 décembre 2019. L'équipe Infrastructures gère des placements dans des actions de sociétés fermées du secteur de l'énergie renouvelable au nom de clients externes et pour le compte des activités d'assurance de Manuvie, de même que des placements dans des titres de créances d'infrastructures du secteur de l'énergie renouvelable pour le compte des activités d'assurance de Manuvie.



Étude de cas : partenariat avec un chef de file de l'énergie renouvelable

Duke Energy est l'un des principaux propriétaires et exploitants d'actifs du secteur de l'énergie renouvelable. La relation étroite entre notre équipe et Duke a donné lieu à une occasion intéressante d'investir dans un portefeuille de projets éoliens et solaires de grande qualité, représentatif du virage à long terme vers la production d'énergie renouvelable et durable. Le contrôle préalable exhaustif effectué par l'équipe a confirmé qu'il s'agissait d'une occasion unique d'investir dans des infrastructures de base : celle-ci offrait de solides contrats à long terme, un rendement comptant stable, une structure de financement simplifiée et un partenariat avec un exploitant de premier ordre.

Notre équipe Infrastructures a également été attirée par l'engagement de Duke à faire de l'énergie durable l'énergie du futur. Duke est à l'avant-garde des investissements dans l'énergie renouvelable et de la modernisation du réseau énergétique pour créer une énergie plus propre et protéger les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités.

La modernisation du réseau énergétique est essentielle pour améliorer l'intégration de la production d'énergie renouvelable, réduire les émissions de gaz à effet de serre et faciliter la transition vers l'énergie propre à l'échelle mondiale. À cette fin, Duke continue d'investir dans la mise à niveau du système de transport et dans le déploiement de systèmes de stockage dans des batteries qui permettent de répondre de manière constante à la demande malgré la variabilité naturelle des sources d'énergie renouvelable.

Duke fait de la gestion de la faune une priorité absolue. L'entreprise est le premier exploitant éolien à déployer commercialement un système fondé sur l'intelligence artificielle (IdentiFlight) pour assurer une coexistence harmonieuse entre les oiseaux en voie de disparition – comme le pygargue à tête blanche et l'aigle royal – et les installations de production d'énergie éolienne. Chaque système IdentiFlight utilise huit caméras offrant une vue à 360 degrés du parc éolien. En quelques secondes seulement, il peut détecter un aigle qui vole trop près d'une turbine et fermer automatiquement cette dernière pour éviter la collision.

Soutenue par les améliorations technologiques, la compétitivité des coûts et une meilleure sensibilisation à l'environnement, la demande d'énergie renouvelable propre devrait continuer de croître au cours des 10 prochaines années. Ce partenariat avec un chef de file de l'industrie et un investisseur dans le secteur de l'énergie renouvelable permet à Gestion de placements Manuvie de soutenir activement la croissance durable de cette industrie et l'adoption plus généralisée de l'énergie propre.

« Pour que les infrastructures soient mieux protégées contre les risques macroéconomiques, comme une récession ou une inflation non prévue, les investissements dans cette catégorie d'actif hybride doivent tenir compte du développement durable. »

— John Anderson
Chef mondial, Finances générales et Infrastructures

Actions de sociétés fermées et titres de créance privés

Les équipes des actions de sociétés fermées de Gestion de placements Manuvie ont adopté une approche fondée sur les normes de l'industrie pour tenir compte des facteurs ESG lors du processus d'évaluation des risques des investissements et du contrôle préalable.



Rapport d'évaluation des PIR de Manuvie, 2019.

Nos équipes adoptent une approche structurée de l'évaluation des facteurs ESG lors du contrôle préalable, de l'évaluation des risques et de la surveillance des investissements.

Cette approche comporte trois caractéristiques principales :

1. La prise en compte des facteurs ESG pendant le processus d'évaluation des risques des investissements et le contrôle préalable, au moyen d'une approche qui s'inspire à la fois des PIR et du SASB.
2. L'inclusion d'une section dans la version finale de la notice d'offre des investissements qui résume l'analyse des facteurs ESG de chaque équipe.
3. La surveillance de nos investissements au moyen de notre cadre exclusif.

Pour orienter leurs évaluations, les équipes utilisent les données et les recherches exclusives fournies par nos spécialistes des facteurs ESG. Nos équipes peuvent aussi tenir compte des réponses formulées par la direction des sociétés dans lesquelles nous investissons et les promoteurs financiers à l'égard des questions portant sur leur capacité et leur volonté à tenir compte des enjeux ESG. Nous mettons ces réponses à profit pour peaufiner notre processus d'investissement dans les titres de créance privés afin de cerner et de gérer les risques et les occasions liés aux facteurs ESG dans le cadre de notre adoption des pratiques exemplaires de l'industrie.

Faits saillants

- Pour la première fois, nous nous sommes conformés au module des PIR sur les actions de sociétés fermées pour l'exercice 2019 et nous avons obtenu la cote B.
- Notre processus d'investissement est maintenant harmonisé avec les pratiques exemplaires de l'industrie, comme le SASB et les PIR.
- Tous les commandités de notre fonds de fonds tiennent compte des risques et des occasions liés aux facteurs ESG dans leur processus de contrôle préalable.

« L'intégration active des facteurs ESG permet d'examiner sous un autre jour les risques et les occasions des investissements dans les actions de sociétés fermées et les titres de créance privés, nouveaux et existants. Elle nous fournit plus de renseignements pour éclairer nos décisions d'investissement, ce qui améliore le processus de prise de décision. »

— Vipon Ghai

Chef mondial, Actions de sociétés fermées et titres de créance privés



Étude de cas : évaluation de l'engagement des commandités en matière de développement durable

Notre équipe des actions de sociétés fermées a mis au point un cadre exclusif pour l'évaluation et le suivi des pratiques d'investissement des commandités dans notre fonds de fonds d'actions de sociétés fermées, en tenant compte des pratiques exemplaires de l'industrie et des ressources fournies par les PIR.

Chaque commandité a été évalué en fonction de ses politiques et de ses processus concernant les facteurs ESG, y compris le ciblage et la gestion des risques et des occasions liés aux facteurs ESG, l'engagement auprès des sociétés présentes dans le portefeuille ainsi que la communication de l'information et la transparence.

Parmi les domaines d'excellence cernés dans l'ensemble du portefeuille, une grande proportion des commandités intègrent les facteurs ESG à leurs processus de contrôle préalable afin de cerner les risques et les occasions, et en tiennent compte dans leurs décisions de placement. Les commandités ont également conçu des processus de suivi officiels pour évaluer la gestion des facteurs ESG par une société. Ce nouveau cadre nous permet de surveiller le rendement individuel et global des investissements sous-jacents, et il est utilisé pour surveiller les progrès annuels des commandités.

Nous évaluons nos commandités en fonction de leur expérience et de leur rigueur en matière de facteurs ESG

| | Avancés (% des commandités) | Intermédiaires (% des commandités) | Débutants (% des commandités) | Retardataires (% des commandités) |
|---|--|---|--|--|
| Influence des politiques et des facteurs ESG sur les croyances en matière d'investissement | 42 | 47 | 11 | 0 |
| Cerner et gérer les risques liés aux facteurs ESG importants et utiliser les facteurs ESG pour créer de la valeur | 42 | 53 | 5 | 0 |
| Aider les sociétés qui composent le portefeuille à gérer les risques et les occasions liés aux facteurs ESG | 5 | 89 | 5 | 0 |
| Surveiller le fonds et s'assurer du respect des politiques en matière de facteurs ESG, y compris la divulgation des incidents liés aux facteurs ESG | 16 | 53 | 21 | 11 |

Source : Gestion de placements Manuvie, décembre 2019. Au total, 19 commandités ont été évalués.





Engagement actionnarial

Notre philosophie

Nous voyons l'engagement auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons et l'exercice judicieux des droits de vote comme l'essence même d'une approche de gestion dynamique de l'investissement durable. Ces pratiques d'engagement actionnarial peuvent contribuer à la durabilité à long terme des sociétés dans lesquelles nous investissons tout en améliorant la pérennité de leurs modèles d'affaires et en réduisant le risque.

Le vote par procuration et l'engagement au profit des objectifs de développement durable et de la solidité opérationnelle



En ce qui concerne nos capacités en investissement sur les marchés privés, nos pratiques opérationnelles à l'égard des actifs sont indissociables de nos normes élevées liées au développement durable. Quant à notre gestion relative au bois d'œuvre, à l'agriculture et à l'immobilier, nous intégrons nos priorités en matière de développement durable à nos activités. Tout au long du cycle de vie des investissements dans ces catégories d'actif, ainsi que dans nos portefeuilles d'infrastructures et d'actions de sociétés fermées et de titres de créance privés, nous interagissons continuellement

avec nos coinvestisseurs, les entreprises dans lesquelles nous investissons et nos partenaires d'affaires pour encourager les pratiques exemplaires. De plus, nous nous efforçons de surveiller les données connexes aux facteurs ESG dans le but de garantir l'efficacité de notre approche.

Dans nos portefeuilles des marchés publics, nous cherchons à exercer les droits et responsabilités découlant de la participation au capital-actions au nom de nos clients afin de maximiser les rendements à long terme pour les actionnaires. Nous comptons aussi de cette façon renforcer et améliorer l'exploitation de nos sociétés partenaires de manière à assurer une valeur durable pour les actionnaires.

De même, en tant que porteurs d'obligations, nous apprenons à mieux connaître leur modèle d'affaires et leur stratégie en abordant avec eux divers sujets liés aux facteurs ESG. Grâce à nos activités d'engagement auprès des entreprises, des gouvernements et des organismes de réglementation, nous mettons à profit notre expertise dans un large éventail de langues, de cultures de marchés locaux, et nous exposons notre point de vue sur les pratiques exemplaires de l'industrie en matière de développement durable d'après nos recherches et notre expérience. Notre engagement à titre de porteurs d'obligations contribue à protéger et à faire fructifier le capital investi, tout en orientant les grands enjeux et en favorisant la résilience des marchés des capitaux.

« L'engagement actionnarial protège et rehausse la valeur des placements à long terme en harmonisant la recherche, l'engagement et les droits de propriété de manière à encourager les émetteurs à adopter des cadres solides visant à atténuer les risques et à maximiser les occasions. »

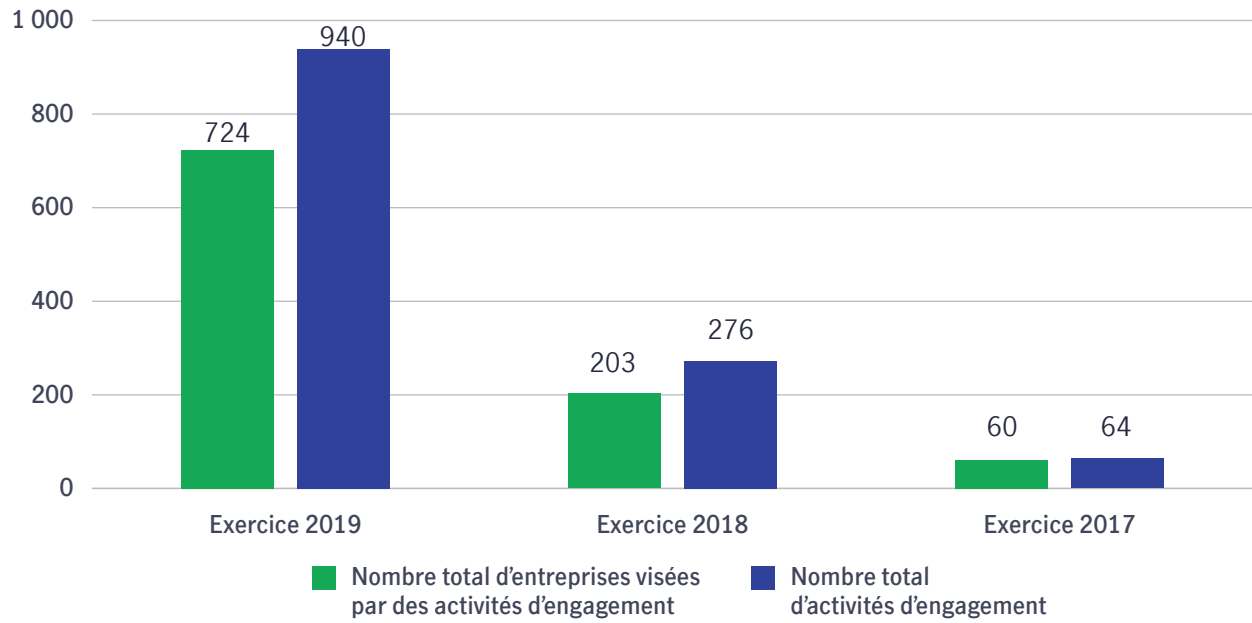
— Peter Mennie
Chef mondial, Recherche et intégration des facteurs ESG
(Marchés publics)

Nos pratiques en matière d'engagement

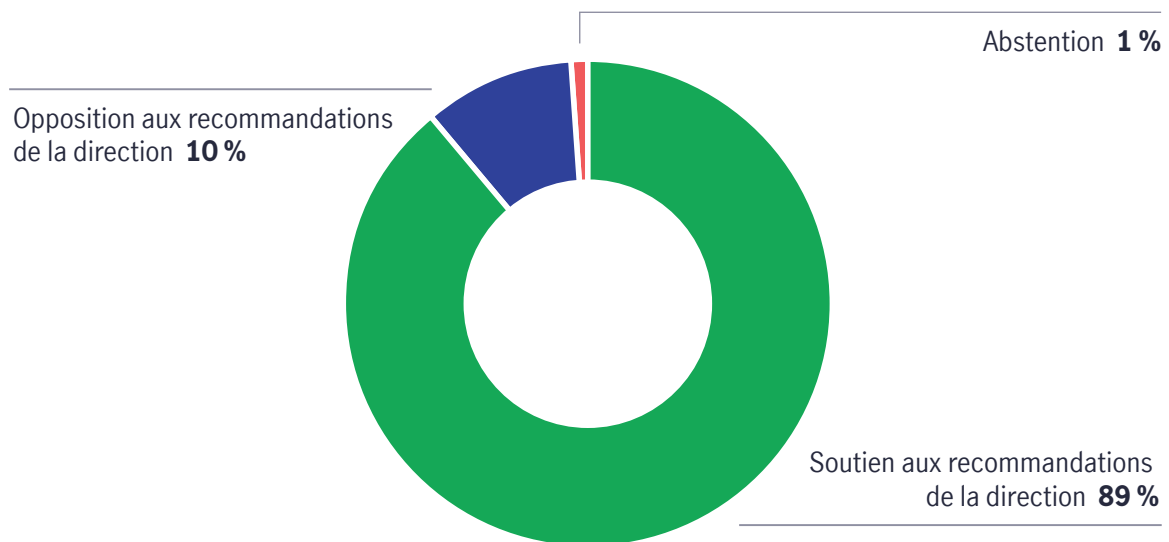
Conformément aux principes énoncés dans notre déclaration à l'égard des investissements durables, notre politique d'intervention ESG et notre politique mondiale de vote par procuration, nos équipes de placement des marchés publics et notre équipe de recherche et d'intégration des facteurs ESG communiquent aussi régulièrement avec les conseils d'administration et les directions au sujet de questions liées aux facteurs ESG. Dans le cadre de nos activités d'engagement, nous pouvons demander à une société d'apporter certains changements pour atténuer des risques ou maximiser des occasions.

Grâce à nos activités d'engagement auprès des entreprises, des gouvernements et des organismes de réglementation, nous mettons à profit notre expertise dans un large éventail de langues, de cultures de marchés locaux, et nous exposons notre point de vue sur les pratiques exemplaires de l'industrie en matière de développement durable d'après nos recherches et notre expérience. Lorsque nous nous préparons à une assemblée des actionnaires, nous examinons les progrès réalisés en ce qui a trait aux changements demandés aux sociétés concernées. Si nous déterminons que les efforts d'un émetteur pour résoudre un problème sont insuffisants, nous pouvons utiliser nos droits de vote pour exprimer nos préoccupations.

Statistiques globales sur l'engagement*



Répartition des instructions de vote à l'égard des recommandations de la direction



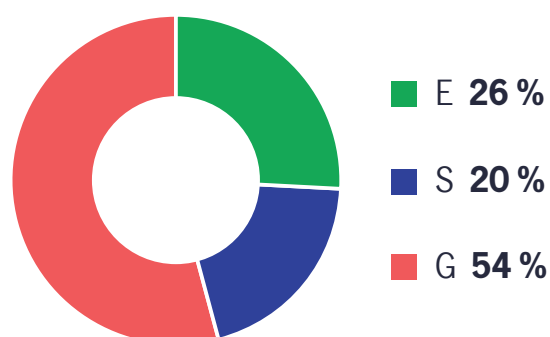
* Les statistiques sur l'engagement de 2019 reflètent un suivi plus large des activités.

Source : Gestion de placements Manuvie, au 31 décembre 2019.

Enjeux ESG visés par nos activités d'engagement

Les activités d'engagement sont souvent l'occasion d'aborder plusieurs enjeux ESG. Elles peuvent avoir pour seul but d'obtenir de l'information sur la façon dont l'entreprise gère les risques liés au développement durable ou de l'encourager à s'attaquer à un problème important que nous avons cerné et qui pourrait avoir une incidence sur sa valeur à long terme.

Activités d'engagement par facteur, exercice 2019



10 principaux sujets qui ont donné lieu à une activité d'engagement*

| | E, S, G | Nombre d'activités |
|--|---------|--------------------|
| Structure et pratiques du conseil | G | 248 |
| Droits des actionnaires | G | 196 |
| Perspectives du marché : activités environnementales/finance durable | E | 115 |
| Perspectives du marché | G | 92 |
| Préférences et évolution de la clientèle | S | 86 |
| Autres sujets de gouvernance | G | 79 |
| Autres sujets sociaux | S | 62 |
| Vulnérabilité aux changements climatiques | E | 55 |
| Autres sujets environnementaux | E | 47 |
| Gaz à effet de serre | E | 41 |

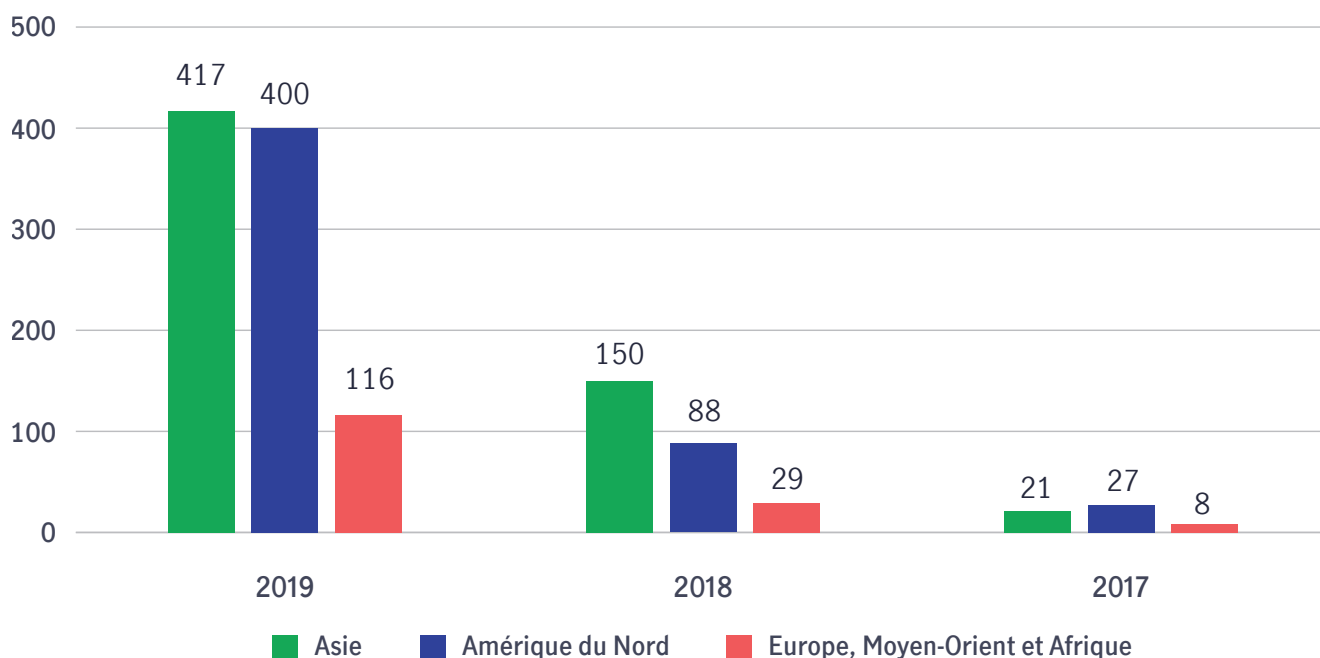
* Le tableau montre les principaux sujets liés à un facteur unique. Le contrôle préalable et la divulgation des renseignements relatifs aux questions ESG, toutes catégories de facteurs confondus, ont représenté le sujet le plus souvent visé, cumulant 275 activités d'engagement.

Source : Gestion de placements Manuvie, au 31 décembre 2019.

Activités d'engagement par région

Nos activités d'engagement s'étendent au monde entier, la majorité de celles réalisées en 2019 ayant porté sur des sociétés établies en Asie et en Amérique du Nord.

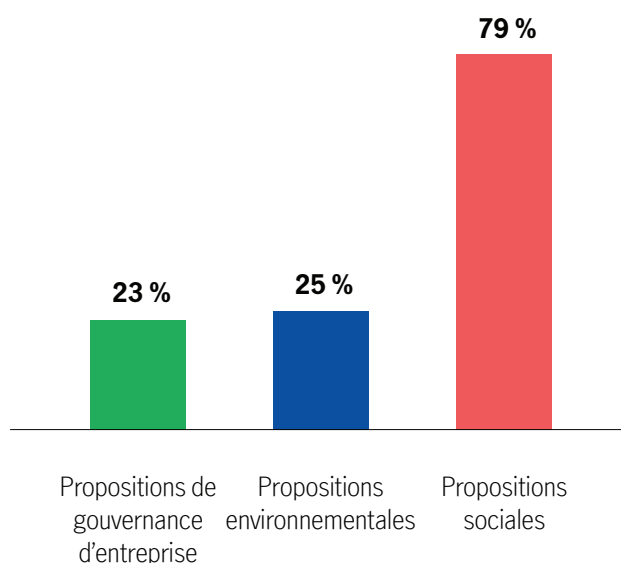
Activités d'engagement dans les trois régions les plus actives



Propositions d'actionnaires

Nous appuyons souvent les propositions des actionnaires qui traitent des risques ESG importants liés à un émetteur donné, et nous évaluons chaque proposition en fonction de son bien-fondé. Certains des facteurs que nous prenons en considération pour une entreprise en particulier sont l'ampleur des occasions ou des risques établis, les pratiques actuelles et la divulgation des renseignements, les mesures législatives ou réglementaires applicables, ainsi que le coût de la mise en œuvre pour cette entreprise. En 2019, notre soutien a été large et particulièrement évident à l'égard des propositions ayant une portée sociale et touchant les droits de la personne, la politique et les paiements liés au lobbying, et la diversité en matière d'emploi.

Propositions d'actionnaires appuyées



Source : Gestion de placements Manuvie, 31 décembre 2019.

Exemples de propositions de gouvernance appuyées

- Demandes de nomination d'un président du conseil indépendant
- Adoption de mécanismes de récupération des primes
- Intégration des facteurs ESG dans la rémunération des dirigeants

Exemples de propositions environnementales appuyées

- Production d'un rapport sur les emballages durables
- Production d'un rapport sur le risque de déforestation dans la chaîne d'approvisionnement
- Adoption d'objectifs quantitatifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre

Exemples de propositions sociales appuyées

- Production d'un rapport sur les risques liés aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement
- Adoption d'une politique en matière de droits de la personne
- Production d'un rapport sur l'écart de rémunération entre les genres
- Production d'un rapport sur les paiements liés au lobbying et les contributions politiques
- Établissement d'un objectif de diversité de genre pour le conseil d'administration

Propositions portant sur la rémunération dans le monde

| | Votes défavorables (%) |
|---|------------------------|
| Approbation d'indemnités de départ | 53 |
| Rémunération à base d'actions | 25 |
| Périodicité de la paie | 21 |
| Approbation des primes | 15 |
| Rémunération des dirigeants | 15 |
| Approbation de la rémunération des administrateurs non dirigeants | 2 |

Source : Gestion de placements Manuvie, au 31 décembre 2019. Il est possible de consulter les données sur les votes par procuration [ici](#).

Évolution de nos pratiques concernant notre politique de gérance

Les gestionnaires de portefeuille examinent activement les options de vote et décident de la manière de les exercer à l'égard de leurs placements conformément à notre politique de vote par procuration. De plus, ils consultent fréquemment notre équipe ESG sur les questions de vote par procuration, notamment pour ce qui est de votes par procuration précis auprès d'émetteurs individuels. Gestion de placements Manuvie a aussi recours à un fournisseur de services de vote par procuration pour assurer l'exercice des votes en temps voulu et pour mener des recherches pertinentes et opportunes sur le vote par procuration afin d'orienter nos décisions de vote.

En 2019, nous avons mis sur pied un groupe de travail sur le vote par procuration composé de hauts dirigeants des différentes équipes de la société, y compris l'équipe de placement en actions, l'équipe Services juridiques, l'équipe Conformité et l'équipe ESG. Ce groupe de travail exerce ses activités avec l'appui du Comité chargé de l'investissement durable sur les marchés publics, décrit dans le présent rapport à la section Notre gouvernance en matière de développement durable.

Il a contribué à l'évolution de notre politique de vote par procuration et au déploiement d'efforts accrus pour examiner les décisions et les processus de vote par procuration dans l'ensemble de notre organisation de placement.

Révision de nos pratiques de gérance

Au début de 2020, nous avons procédé à un examen indépendant de nos pratiques d'engagement actionnarial dans le but de cibler des occasions d'améliorer notre approche à cet égard. Par suite de cette démarche, nous avons l'intention de déposer, en 2021, une déclaration faisant état de nos pratiques d'engagement actionnarial auprès du Financial Reporting Council, qui supervise le Stewardship Code du Royaume-Uni.



Études de cas sur les activités d'engagement et le vote par procuration

Étude de cas n° 1 : activités d'engagement collaboratif à l'égard de la réduction des émissions

Gestion de placements Manuvie est membre de l'initiative Climate Action 100+ qui vise à obtenir l'engagement des conseils d'administration et des hautes directions des entreprises ciblées à prendre trois mesures, soit :

1. Mettre en œuvre un cadre de gouvernance solide qui définit clairement les responsabilités du conseil et la surveillance des risques et des occasions liés aux changements climatiques.
2. Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de la chaîne de valeur conformément à l'objectif de l'Accord de Paris consistant à limiter l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.
3. Améliorer la divulgation des renseignements par les entreprises conformément aux recommandations finales du GIFCC.

En tant que membre de l'initiative Climate Action 100+, Gestion de placements Manuvie a codirigé les efforts d'engagement avec une société pétrolière et gazière depuis 2018 pour atteindre les trois objectifs précités. De nombreuses discussions ont eu lieu en compagnie de la haute direction et des membres du conseil d'administration. En 2019, la société s'est fixé comme objectif ambitieux d'atteindre une consommation énergétique nette zéro pour certaines de ses activités. Elle a par la suite modifié ses cibles de réduction des émissions à court terme, ce qui lui a donné un aperçu des mesures qu'elle devrait prendre pour atteindre son objectif. Des discussions sont en cours, et nous continuons de collaborer avec d'autres investisseurs pour aider la société à renforcer son engagement quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'amélioration des renseignements divulgués et au renforcement des objectifs.

Étude de cas n° 2 : mises en gage excessives d'actions

Notre équipe de placement s'est inquiétée du risque associé à l'autorisation que le conseil a accordée aux dirigeants de procéder à des mises en gage excessives d'actions. Après une analyse approfondie, elle a déterminé qu'il existait un risque de liquidité important pour l'émetteur, car, au moment de la publication de la circulaire de sollicitation de procurations, une valeur totale de 5 % des actions en circulation avait été donnée en garantie par les dirigeants. L'équipe a exprimé ses préoccupations en votant contre le Comité d'audit.

Étude de cas n° 3 : émissions de gaz à effet de serre, diversité de genre et risque de marché systémique

En 2019, nous avons abordé avec une société sidérurgique japonaise plusieurs aspects liés aux facteurs ESG dans le but d'en apprendre davantage sur ses techniques d'atténuation des risques, d'encourager une meilleure divulgation des renseignements et de demander d'autres changements de comportement.

L'industrie sidérurgique étant l'une des principales productrices de gaz à effet de serre, nous nous sommes concentrés sur les questions environnementales dans nos échanges avec l'émetteur. La société a publié un rapport conforme aux recommandations du GIFCC et, pour son analyse de scénarios, elle a utilisé deux scénarios, un de 2 °C et un de 4 °C. La société a également cerné un important potentiel de réduction des émissions de carbone pour l'avenir consistant à utiliser l'hydrogène dans le processus de ferrocake.

Nous avons également discuté des efforts de développement du capital humain en portant une attention particulière à la diversité. La société a indiqué qu'elle s'employait à améliorer la diversité de genre en milieu de travail et qu'elle avait déjà triplé son niveau de référence de 2014.

Enfin, nous avons soulevé la question des placements croisés, qui représente un risque de gouvernance systémique pour le marché japonais. Nous avons encouragé la société à s'assurer que tout placement croisé était pertinent pour l'entreprise et à éviter une immobilisation inefficace de capital.

« En 2019, Gestion de placements Manuvie a appuyé généralement la divulgation de renseignements sur la diversité, notamment sur l'écart de rémunération entre les genres. »

— Peter Mennie
Chef mondial, Recherche et intégration des facteurs ESG (Marchés publics)

Étude de cas n° 4 : rigueur du régime de rémunération des dirigeants

Une équipe chargée des actions des États-Unis s'est inquiétée de la rigueur des paramètres de rémunération des dirigeants d'une entreprise et a communiqué avec cette dernière pour en apprendre davantage et la persuader de mieux harmoniser la rémunération des dirigeants avec les intérêts des actionnaires.

Notre équipe a été déçue de constater que les dirigeants de cette société avaient touché la gratification maximale au titre du régime incitatif à court terme. De l'avis de notre équipe, cette gratification n'est pas le fruit de facteurs sous le contrôle de la direction, mais découle plutôt d'un avantage fiscal unique. Dans son analyse, notre équipe a déterminé que cette société avait en fait généré un mauvais rendement par rapport aux mesures fondamentales.

Le conseil d'administration de la société a refusé de rajuster les paramètres de rémunération de ses dirigeants afin d'améliorer la rigueur du régime de rémunération. L'équipe a jugé que ce décalage entre les intérêts des actionnaires et ceux des dirigeants était suffisamment important pour justifier un vote contre les administrateurs et s'opposer au vote consultatif sur la rémunération des dirigeants lors de l'assemblée annuelle de la société. Ce décalage a aussi été un facteur déterminant dans la décision ultime de mettre fin à la participation dans cette entreprise.

Étude de cas n° 5 : gestion des risques liés aux changements climatiques

Nous avons discuté avec une compagnie d'assurance chinoise au sujet de sa divulgation des renseignements à l'égard des facteurs ESG, de son respect des recommandations du GIFCC et de sa stratégie en matière de changements climatiques. Nous lui avons fait part de notre opinion selon laquelle les changements climatiques représentaient un risque majeur pour elle et lui avons indiqué les renseignements supplémentaires qu'elle pourrait fournir pour nous aider dans notre analyse des placements. Dans le but de l'encourager à changer ses façons de faire, nous avons également souligné les pratiques exemplaires d'autres compagnies d'assurance dans le monde.

Par la suite, cette entreprise a adopté les PIR et s'est jointe à l'initiative Climate Action 100+. Elle a élaboré une stratégie de développement à faibles émissions de carbone et a commencé la rédaction de son premier rapport conforme aux recommandations du GIFCC. Il s'agit du premier rapport du genre en Chine; l'entreprise vise à fixer les normes en matière de facteurs ESG dans ce pays. Nous croyons que notre engagement a contribué à ces changements. Les mesures prises par cette entreprise viennent aussi appuyer notre thèse de placement en démontrant que les risques climatiques font l'objet d'interventions. Depuis, nos équipes présentent ce rapport comme un modèle pour d'autres sociétés en Chine.

Étude de cas n° 6 : améliorations de la politique ESG

Dans le cadre de notre processus de recherche interne, nous avons remarqué qu'une société américaine présentait des risques liés aux facteurs ESG importants au chapitre de la gestion du capital humain, de l'empreinte carbone et du stress hydrique, entre autres. Notre équipe de placement et notre équipe ESG sont intervenues au moyen d'activités d'engagement pour déterminer si cette société effectuait une piètre divulgation des renseignements sur la gestion de ces risques et si ceux-ci étaient effectivement aussi importants qu'ils le semblaient.

Notre activité d'engagement initiale auprès de cette société a consisté en des discussions sur les risques importants que nous avons cernés pour chacun des facteurs ESG. Les représentants de la société ont alors refusé de fournir des réponses satisfaisantes à ces questions, mais la société a par la suite communiqué d'elle-même avec nous pour nous inviter à discuter des risques liés aux facteurs ESG avec le chef de la direction. Cette conversation a révélé que la société prenait des mesures pour réduire son empreinte carbone et ses niveaux de stress hydrique, mais qu'elle n'avait pas documenté ces mesures au moyen de politiques officielles. Le chef de la direction a accepté de reprendre la discussion six mois après la première rencontre pour faire le point sur la stratégie de production de rapports sur le développement durable de la société, sur ses activités d'atténuation des risques et sur sa stratégie globale visant l'amélioration des pratiques durables.

Marchés privés : excellence opérationnelle

Dans les segments où nous exploitons des actifs, l'intégration du développement durable s'accompagne de normes élevées de gouvernance et de gestion. Les considérations de développement durable sont essentielles à nos pratiques de gestion des biens dans nos actifs du bois d'œuvre, de l'agriculture et de l'immobilier.

En tant que premier gestionnaire d'investissements dans des terrains forestiers exploitables dans le monde et l'un des plus importants gestionnaires d'investissements dans des terres agricoles, nous pouvons, par nos opérations, contribuer directement à la recherche de solutions à divers défis mondiaux. Importants puits de carbone, ces deux secteurs mettent l'accent sur la protection et l'amélioration de la biodiversité, et créent des occasions d'emploi gratifiantes dans les collectivités rurales.

Notre philosophie à l'égard de la gestion de placements immobiliers et d'immeubles est semblable. Les locataires de nos immeubles veulent des espaces de travail sains et efficaces. Leurs employés se soucient de leur mieux-être et souhaitent de plus en plus s'attaquer aux problèmes pressants auxquels l'humanité fait face à l'heure actuelle. Les investisseurs tournés vers l'avenir recherchent des immeubles construits pour durer ainsi qu'un gestionnaire qui décèle les risques et les occasions. Pour ces raisons, nous faisons du développement durable l'une des pierres angulaires de notre approche à l'égard des activités liées aux actifs réels.

Terrains forestiers et terres agricoles

Les équipes de Gestion de placements Manuvie responsables des importants actifs forestiers et agricoles partout dans le monde maintiennent un ensemble bien défini de politiques et de lignes directrices à cet égard. Assurant l'harmonisation avec les intérêts des investisseurs, ces politiques et lignes directrices visent à protéger et à sécuriser les actifs des investisseurs, à réduire au minimum le risque et à accroître la valeur de leurs terrains forestiers et de leurs terres agricoles grâce à l'application appropriée des technologies sylvicoles et agricoles (p. ex., la génétique, la préparation des sites, la fertilisation, le contrôle des stocks, la gestion intégrée des parasites et la télédétection).

Le développement durable est essentiel à nos activités forestières et agricoles ainsi qu'à la gestion immobilière. Nos gestionnaires de placements forestiers et agricoles intègrent les priorités en matière de développement durable à nos activités en mettant en œuvre des principes de gérance qui cadrent avec les normes de certification de tierces parties. Parmi les exemples des nombreuses politiques opérationnelles suivies par nos gestionnaires, mentionnons celles qui touchent la santé et la sécurité, la biodiversité, l'utilisation de produits chimiques en forêt, les zones de gestion riveraine et les espèces menacées et en voie de disparition.

La biodiversité fait partie de nos priorités. Nos biologistes identifient les forêts de valeur exceptionnelle pour la conservation ainsi que les espèces menacées et en voie de disparition. Nous élaborons des plans pour préserver ces forêts et protéger l'habitat de ces espèces, puis nous tenons des séances de formation pour que le personnel sur le terrain sache comment les reconnaître.

Mesures de développement durable prises dans le cadre de nos portefeuilles d'exploitations forestières et agricoles

773 M

Forêts – t CO₂ stockées à la fin de l'année

1,16 G

Forêts – arbres plantés (cumulatifs)

6,1 M

Forêts – crédits de carbone vendus (cumulatifs, t CO₂)

-3,1 M

Réduction des émissions de gaz à effet de serre totales (t CO₂, moyenne mobile sur 5 ans)

19 k

Kilomètres de bordures de cours d'eau protégées

100 %

Fermes agricoles permanentes ayant recours à des pratiques de conservation de l'eau

Immobilier

L'équipe Immobilier de Gestion de placements Manuvie a instauré des procédures de développement durable en matière d'exploitation d'immeubles et de gestion des actifs qui facilitent la gestion des facteurs ESG dans les activités après investissement. Ces procédures incluent la gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets, l'engagement communautaire et des occupants, l'énergie renouvelable et la qualité de l'environnement intérieur.

Les gestionnaires immobiliers – qui peuvent comprendre l'équipe Immobilier de Gestion de placements Manuvie et des gestionnaires externes – sont responsables de la gestion du développement durable sur une base continue.

Notre équipe Immobilier surveille les pratiques de développement durable de nos immeubles par l'intermédiaire de nos Services d'ingénierie et de nos Services techniques. Les données sur le développement durable sont utilisées pour la gestion du rendement, la divulgation publique et la participation à des initiatives d'analyse comparative (p. ex., le GRESB).

Les gestionnaires externes devraient gérer certains aspects des facteurs ESG, tels que la sécurité, les risques environnementaux et le rendement en matière de consommation d'eau et d'énergie. Les sociétés de gestion indépendantes sont constamment en contact avec les gestionnaires d'actifs et de portefeuille de l'équipe Immobilier pour discuter des facteurs ESG, tels que la gestion de l'énergie et la certification des bâtiments durables.

Chaque année, nous examinons le rendement en matière de développement durable de nos propres gestionnaires immobiliers et des gestionnaires externes sous plusieurs angles, dont l'énergie, la gestion de l'eau et des déchets, l'énergie renouvelable, les certifications et l'engagement des locataires au titre du GRESB. L'équipe Immobilier de Gestion de placements Manuvie s'est fixé des objectifs sur cinq ans en matière d'énergie, d'eau et de déchets, en fonction desquels les gestionnaires sont évalués annuellement. Le rendement des gestionnaires est également comparé à ceux d'autres portefeuilles et indices de référence, comme le GRESB.

Nos gestionnaires immobiliers s'appuient sur les Normes de durabilité des immeubles de notre équipe Immobilier pour les projets ESG importants, tels que la gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets, ainsi que l'engagement communautaire et des locataires. Les gestionnaires d'immeubles doivent atteindre les niveaux minimums pour toutes les propriétés de chaque catégorie d'actif.

Mesures de développement durable prises dans le cadre de notre portefeuille immobilier mondial



Taux de réacheminement ▶ 45 % – Réacheminement de 7 900 millions de tonnes de déchets destinés aux sites d'enfouissement; taux de réacheminement moyen des déchets de 45 % pour le portefeuille.



Eau ▼ 6,8 % – Réduction de 6,8 % de l'intensité de la consommation d'eau normalisée, soit l'équivalent de l'eau nécessaire pour remplir 164 000 baignoires.



Énergie ▼ 2 % – Réduction de 2 % de l'intensité de la consommation d'énergie normalisée, soit l'équivalent de l'énergie consommée par 540 foyers canadiens.



Émissions de carbone ▼ 5,7 % – Réduction de 5,7 % de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre, équivalant au retrait de 3 700 voitures de la circulation.

Source : Gestion de placements Manuvie, décembre 2019.

Nos Normes de durabilité des immeubles s'appliquent aux gestionnaires externes et internes. Nous nous attendons à ce que tous les immeubles de toutes les catégories d'actif atteignent au moins le niveau 1, et à ce que tous les gestionnaires fassent état de leur rendement sur une base semestrielle.

Nos Normes de durabilité des immeubles – définitions des niveaux

- Niveau 1** : Critères de base en matière de développement durable; atteignable pour tous les types d'immeubles
- Niveau 2** : Initiatives de base; nécessitant un certain contrôle opérationnel pour leur déploiement
- Niveau 3** : Pratiques de développement durable rigoureuses; atteignable pour tous les immeubles de bureaux
- Niveau 4** : Initiatives de développement durable avancées; nécessitant des investissements importants et une demande soutenue des locataires et du marché
- Niveau 5** : Leadership en matière de développement durable; applicable aux immeubles de bureaux de catégorie A





Collaboration mondiale

Nous comprenons que les enjeux en matière de développement durable auxquels notre monde est confronté sont trop vastes pour qu'un seul gouvernement ou qu'une seule société puisse changer les choses. De nombreux acteurs doivent collaborer pour affronter ces enjeux, qu'il s'agisse de fonds souverains, de gestionnaires d'actifs, d'organisations non gouvernementales ou de groupes de travail internationaux composés de dirigeants d'entreprises, d'universitaires et de chefs d'État.

C'est pourquoi nous participons à des organisations régionales et internationales, à des organismes d'établissement de normes en matière de développement durable et à des projets d'engagement collectif axés sur les enjeux ESG systémiques. Nous donnons ainsi plus de résonance à nos efforts visant à répondre aux préoccupations en matière de développement durable des sociétés, de l'industrie et des marchés faisant partie de notre sphère d'influence collective.

Donner plus de résonance à nos efforts grâce à la collaboration



Formation au sein des marchés

Nous prenons engagement auprès d'un large éventail de participants de l'industrie, et souhaitons jouer un rôle clé.



Accent sur les organismes de réglementation et les politiques

Nous soutenons les efforts des organismes de réglementation pour normaliser le domaine de l'investissement durable et responsable.



Accent sur l'émetteur

Notre leadership collaboratif nous aide à orienter les marchés et l'économie.

À titre indicatif seulement.

Initiatives et groupes sectoriels relatifs aux facteurs ESG et au développement durable auxquels nous participons

| Associations et initiatives | Portée régionale | Année d'adhésion | Entités concernées | Centre d'intérêt | Soutien des objectifs de développement durable |
|--|------------------|------------------|---|---|---|
| Club des 30 % – Groupe des investisseurs canadiens | Canada | 2019 | 17 investisseurs institutionnels de partout au Canada (gestionnaires d'actifs et caisses de retraite) | L'objectif est d'atteindre, au moyen de l'engagement, un minimum de 30 % de femmes au sein des conseils d'administration et des équipes de la haute direction des sociétés incluses dans l'indice composé S&P/TSX d'ici 2022. | Objectif 5 : égalité entre les sexes |
| Asian Corporate Governance Association (ACGA) | Asie | 2016 | 111 organisations exerçant leurs activités ou investissant en Asie; 1 200 membres professionnels de 19 marchés de partout dans le monde; investisseurs participants – gestionnaires de caisses de retraite et d'actifs – gérant plus de 30 000 G\$ US dans le monde | Fait la promotion de la mise en œuvre de pratiques de gouvernance efficaces auprès des sociétés de l'Asie pour le compte des investisseurs institutionnels et des organismes de réglementation. | Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC) | Asie | 2016 | 42 membres gérant plus de 3 500 G\$ US | Collabore avec les détenteurs d'actifs et les institutions financières de l'Asie pour les sensibiliser aux risques et aux occasions associés aux changements climatiques et à l'investissement dans la réduction des émissions de carbone. | Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques |
| Building Owners and Resilience Association (BOMA) | Canada | 2018 | Représente les propriétaires et les gestionnaires de tous les types d'immeubles commerciaux, 11 associations régionales de partout au Canada | Met en œuvre, en temps opportun, des positions stratégiques, responsables et cohérentes sur les enjeux qui revêtent une importance cruciale pour l'industrie de l'immobilier commercial au Canada; agit à titre de porte-parole de l'industrie en défendant les intérêts des membres sur une plateforme nationale ou provinciale. | Objectif 11 : villes et communautés durables |

| Associations et initiatives | Portée régionale | Année d'adhésion | Entités concernées | Centre d'intérêt | Soutien des objectifs de développement durable |
|---|-------------------------|-------------------------|---|---|--|
| Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) | Canada | 2018 | Plus de 1 200 organisations de l'industrie et plus de 2 500 membres individuels des sections régionales qui participent à la conception, à la construction et à l'exploitation de bâtiments, d'habitations et de collectivités. | Organisme national à but non lucratif qui œuvre depuis 2002 à la promotion des pratiques liées au bâtiment durable et à l'aménagement de collectivités durables au Canada. | Objectif 9 : industrie, innovation et infrastructure Objectif 11 : villes et communautés durables |
| Canadian Coalition for Good Governance (CCGG) | Canada | 2012 | Investisseurs institutionnels gérant 4 500 G\$ US | Fait la promotion de bonnes pratiques de gouvernance auprès des sociétés ouvertes canadiennes pour le compte des investisseurs institutionnels. | Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces |
| Carbon Disclosure Project (CDP) | Monde | 2018 | Plus de 515 investisseurs détenant un actif de 106 000 G\$ US, plus de 150 acheteurs importants ayant un pouvoir d'achat combiné de 4 000 G\$ US, plus de 8 400 sociétés, plus de 800 villes, plus de 120 États et régions | Encourage les sociétés à communiquer leurs renseignements afin de mesurer et de gérer leur impact environnemental (carbone, eau, forêts). L'une des premières initiatives visant la divulgation des renseignements ESG dans le secteur des services financiers. | Objectif 6 : eau propre et assainissement Objectif 7 : énergie propre et d'un coût abordable Objectif 11 : villes et communautés durables Objectif 12 : consommation et production responsables Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Objectif 15 : vie terrestre |
| Ceres Investor Network on Climate Risk (INCR) | Amérique du Nord | 2016 | Plus de 175 investisseurs institutionnels représentant des actifs de plus de 29 000 G\$ US | Fait la promotion de la discussion et de la collaboration entre les investisseurs institutionnels pour faire face aux risques climatiques et à d'autres enjeux en matière de développement durable. | Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |

| Associations et initiatives | Portée régionale | Année d'adhésion | Entités concernées | Centre d'intérêt | Soutien des objectifs de développement durable |
|---|-------------------------|-------------------------|--|---|--|
| Climate Action 100+ | Monde | 2018 | Plus de 450 investisseurs gérant 40 000 G\$ US | Projet collaboratif rassemblant des investisseurs en vue de discuter avec les 100 plus grands émetteurs systémiques et de les encourager à améliorer leur rendement climatique, à réduire leurs émissions au fil du temps et à adopter les recommandations du GIFCC en matière de divulgation des renseignements. | Objectif 7 : énergie propre et d'un coût abordable Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| Climate Smart Land Network (CSLN) | Amérique du Nord | 2015 | Propriétaires et gestionnaires de terrains forestiers détenant 33,3 millions d'acres en Amérique du Nord | Offre aux propriétaires et aux gestionnaires de terrains forestiers un accès direct à des experts en foresterie et en climatologie ainsi que la possibilité de tirer profit des connaissances et expériences des autres propriétaires du réseau. | Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Objectif 14 : vie aquatique Objectif 15 : vie terrestre Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| Emerging Market Investors Association (EMIA) | Monde | 2015 | Environ 36 membres, fonds, sociétés de services-conseils et sociétés de conseil à l'échelle mondiale | Centrale d'information, de formation et de réseautage pour les investisseurs des marchés émergents. Membre du groupe de travail sur les industries extractives. | Objectif 8 : travail décent et croissance économique Objectif 10 : inégalités réduites Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| Singapore Standards Council (SCC), Enterprise Singapore | Singapour | 2019 | Organisations gouvernementales, universitaires et de l'industrie | Facilite l'élaboration, la promotion et l'examen périodique des normes et références techniques à Singapour. | Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces |

| Associations et initiatives | Portée régionale | Année d'adhésion | Entités concernées | Centre d'intérêt | Soutien des objectifs de développement durable |
|---|-------------------------|-------------------------|--|---|--|
| Global Impact Investing Network (GIIN) | Monde | 2018 | Vaste réseau d'investisseurs et de dirigeants comptant plus de 20 000 membres | Organisme sans but lucratif dont l'objectif est d'accroître la portée et l'efficacité de l'investissement à retombées sociales; construit des infrastructures essentielles et soutient les activités, la formation et la recherche qui contribuent à accélérer le développement d'une industrie cohérente de l'investissement à retombées sociales. | Les 17 objectifs de développement durable sont visés par leurs activités. |
| Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) | Monde | 2015 | Plus de 100 investisseurs institutionnels qui représentent plus de 22 000 G\$ US en actif géré, utilisent les données du GRESB pour surveiller leurs investissements, interagir avec leurs gestionnaires et prendre des décisions qui mènent à une industrie de l'actif réel plus durable. | Valide, évalue et analyse les données sur la performance des facteurs ESG et fournit aux investisseurs et aux gestionnaires des outils de veille stratégique et d'engagement. | Objectif 9 : industrie, innovation et infrastructure Objectif 11 : villes et communautés durables Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| Initiative de Board Diversity Hong Kong | Asie | 2018 | 12 investisseurs institutionnels | Signataire fondateur de la Hong Kong Board Diversity Initiative, de pair avec BlackRock et des gestionnaires, s'engage à collaborer avec les sociétés détenues à Hong Kong concernant les questions de diversité. | Objectif 5 : égalité entre les sexes |
| Groupe de travail sur les facteurs ESG du Hong Kong Financial Services Development Council (FSDC) | Asie | 2018 | Environ 10 spécialistes des facteurs ESG | Encourage la collaboration entre le gouvernement de Hong Kong et le secteur des services financiers; a confié à un groupe de travail sur les facteurs ESG un mandat d'un an pour formuler des recommandations au gouvernement de Hong Kong en vue d'accélérer l'adoption des facteurs ESG. | Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |

| Associations et initiatives | Portée régionale | Année d'adhésion | Entités concernées | Centre d'intérêt | Soutien des objectifs de développement durable |
|---|-------------------------|-------------------------|---|--|--|
| Hong Kong Green Finance Association (HKGFA) | Hong Kong | 2018 | Plus de 100 membres provenant de divers secteurs, des services bancaires à l'assurance, en passant par la technologie et les services publics | Fait la promotion de principes financiers et d'investissement responsable verts auprès des investisseurs institutionnels et du gouvernement de Hong Kong; nous siégeons au sous-comité des investisseurs ESG de la Hong Kong Green Finance Association. | Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| International Corporate Governance Network (ICGN) | Monde | 2019 | Membres investisseurs provenant de 45 pays et gérant plus de 54 000 G\$ US | Fait la promotion de normes de gouvernance d'entreprise et de gérance des investisseurs efficaces pour accroître l'efficacité des marchés et la durabilité des économies de partout dans le monde. | Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| Investment Company Institute (ICI) | Monde | 2015 | Grand réseau de membres gérant un actif total de 25 200 G\$ US aux États-Unis, pour le compte de plus de 100 millions d'actionnaires américains, et gérant un actif de 6 500 G\$ US dans d'autres territoires | Encourage tous les participants de l'industrie à respecter des normes éthiques élevées; fait la promotion des intérêts des fonds, de leurs actionnaires, de leurs administrateurs et des spécialistes en placement; et favorise la sensibilisation du public à l'égard des fonds communs de placement et des autres sociétés de placement. | Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| Consortium GIFCC du Japon | Japon | 2019 | 271 investisseurs et sociétés | Vise à favoriser la discussion sur la divulgation efficace et efficiente des renseignements sur les changements climatiques et leur utilisation par les institutions financières; nous avons reçu une invitation en raison du soutien officiel de Manuvie à l'égard du GIFCC. | Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |

| Associations et initiatives | Portée régionale | Année d'adhésion | Entités concernées | Centre d'intérêt | Soutien des objectifs de développement durable |
|---|-------------------------|-------------------------|--|--|--|
| Long-term Infrastructure Investors Association (LTIIA) | Monde | 2017 | Plus de 50 membres, y compris des investisseurs dans les infrastructures, des décideurs politiques et des établissements d'enseignement; 12 000 G\$ US d'actifs; 350 G\$ US d'actifs d'infrastructures | Collabore avec un large éventail de parties prenantes – investisseurs dans le secteur des infrastructures, décideurs politiques et universitaires, entre autres – pour permettre le déploiement responsable à long terme de capitaux privés dans des projets d'infrastructures publiques à l'échelle mondiale. | Objectif 8 : travail décent et croissance économique Objectif 9 : industrie, innovation et infrastructure Objectif 11 : villes et communautés durables Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| Joint Program on the Science and Policy of Global Change du Massachusetts Institute of Technology (MIT) | Monde | 2016 | Consortium international de commanditaires gouvernementaux, de l'industrie et de fondations | Met l'accent sur la promotion d'un monde durable et prospère au moyen d'analyses scientifiques des interactions complexes entre les systèmes mondiaux interreliés évoluant en parallèle. | Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| Principes pour l'investissement responsable (PIR) | Monde | 2015 | Plus de 2 300 signataires gérant plus de 90 000 G\$ US | Signataire et membre actif de divers groupes de travail, y compris le groupe-conseil sur les titres à revenu fixe, le groupe de travail sur les obligations souveraines et le sous-comité d'intégration des actions de sociétés cotées en bourse. | Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |

| Associations et initiatives | Portée régionale | Année d'adhésion | Entités concernées | Centre d'intérêt | Soutien des objectifs de développement durable |
|---|-------------------------|-------------------------|--|--|---|
| Sustainability Policy Advisory Committee (SPAC) de The Real Estate Roundtable | États-Unis | 2019 | Sociétés de propriété, de prêt et de gestion de biens immobiliers et promoteurs immobiliers; 12 milliards de pieds carrés d'espace de bureaux, de locaux commerciaux et de bâtiments industriels d'une valeur de plus de 3 000 G\$ US; plus de 2 millions d'appartements et plus de 3 millions de chambres d'hôtel | Cherche à renseigner les décideurs et le public sur l'immobilier et son importance pour l'économie. | Objectif 9 : industrie, innovation et infrastructure Objectif 11 : villes et communautés durables |
| Association pour l'investissement responsable (AIR) | Canada | 2019 | Plus de 100 membres, y compris des gestionnaires d'actifs, des détenteurs d'actifs et des fournisseurs de services; comprend aussi plus de 250 particuliers, principalement des conseillers | Fait la promotion de l'investissement responsable et de l'intégration des facteurs ESG dans le processus de placement au Canada. | Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| Securities Industry and Financial Markets Association (SIFMA) | États-Unis | 2015 | Des centaines de courtiers, de banques d'investissement et de gestionnaires d'actifs | Groupe commercial de l'industrie représentant les sociétés de valeurs mobilières, les banques et les sociétés de gestion d'actifs et prônant la législation, la réglementation et la politique commerciale touchant les épargnants et les investisseurs institutionnels, les marchés boursiers et des titres à revenu fixe, ainsi que les produits et services connexes. | Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |

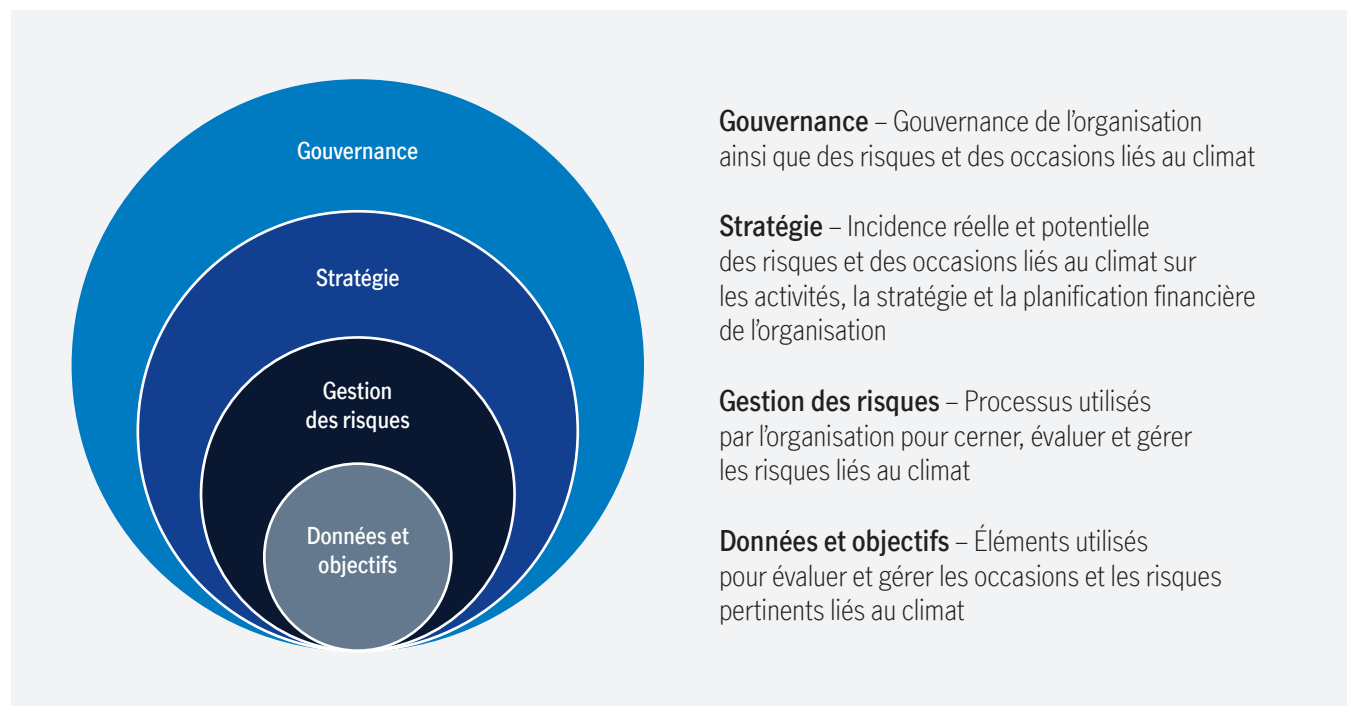
| Associations et initiatives | Portée régionale | Année d'adhésion | Entités concernées | Centre d'intérêt | Soutien des objectifs de développement durable |
|--|-------------------------|-------------------------|---|---|---|
| World Benchmarking Alliance (WBA) | Monde | 2018 | Les membres proviennent de la société civile et de réseaux d'affaires, d'institutions financières et d'organismes multilatéraux | Vise à accroître l'incidence du secteur privé sur le développement durable; crée des indices de référence pour encourager les entreprises à déployer des efforts et à les accélérer en vue d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies; Gestion de placements Manuvie s'est jointe aux groupes de travail sur le climat et la parité de genre. | Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |
| World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) | Monde | 2019 | Membres de divers secteurs de l'industrie; 200 sociétés membres; chiffre d'affaires combiné de 8 500 G\$ US; 19 millions d'employés et 70 réseaux de partenaires mondiaux | Organisation mondiale dirigée par les chefs de la direction de plus de 200 grandes sociétés qui travaillent ensemble pour accélérer la transition vers un développement plus durable à l'échelle mondiale. | Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs |



Information financière relative aux changements climatiques (rapport conforme aux recommandations du GIFCC)

La mission officielle du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques du Conseil de stabilité financière (GIFCC) consiste à élaborer un ensemble uniforme de renseignements à divulguer de façon volontaire relativement aux risques financiers associés aux changements climatiques. Les entreprises les utiliseront pour renseigner les investisseurs, assureurs, prêteurs et autres parties prenantes. Le présent rapport est conforme aux recommandations du GIFCC. Nous y donnons des précisions sur notre gouvernance en matière de développement durable concernant les changements climatiques, nous y décrivons notre stratégie de gestion des risques et des occasions liés au climat ainsi que les paramètres que nous utilisons pour gérer et surveiller notre conformité aux objectifs liés au climat.

Divulgence des principaux renseignements liés au climat – Recommandations



Source : GIFCC. À titre indicatif seulement.

Information financière relative aux changements climatiques

Gestion de placements Manuvie est l'organisation mondiale unifiée du Secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de la Société Financière Manuvie (Manuvie). Étant donné que Gestion de placements Manuvie fait partie intégrante de Manuvie, une partie du présent rapport fait référence aux processus mis en œuvre à l'échelle de cette dernière alors que d'autres sections ne concernent que Gestion de placements Manuvie. Bien que certaines initiatives s'appliquent à l'ensemble de Manuvie, le présent document ne prétend pas refléter la totalité des mesures prises par celle-ci pour lutter contre les changements climatiques. Le présent rapport porte sur les ressources de Gestion de placements Manuvie sur les marchés publics et privés.

Notre société mère, Manuvie, appuie le GIFCC depuis novembre 2017 et a publié son premier rapport conforme aux recommandations du GIFCC en 2019. Elle s'est par ailleurs engagée à s'aligner sur les [recommandations du GIFCC](#) en ce qui concerne la divulgation des renseignements. Ce rapport est le premier que nous publions dans le cadre du GIFCC et il explique la façon dont nous tenons compte des risques et des occasions liés au climat lorsqu'il est question de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques ainsi que des données et des objectifs.

En tant que fiduciaires, nous reconnaissons et priorisons l'importance des rendements corrigés du risque. Nous sommes conscients que nos clients – en tant que propriétaires des actifs sous-jacents – assument la majeure partie des risques physiques et de transition liés au climat auxquels leurs placements sont exposés. En revanche, ils peuvent également bénéficier du rendement potentiel des occasions d'investissement associées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. La pertinence, pour nos clients, des risques et des occasions liés au climat dépendra de plusieurs variables, dont les styles et les objectifs de placement qu'ils choisissent, les catégories d'actif dans lesquelles une stratégie investit de même que le mandat d'investissement.

Gouvernance

Surveillance du conseil d'administration – Les questions liées aux changements climatiques font partie du cadre ESG de Manuvie et sont supervisées par le Comité de gouvernance et des candidatures du conseil d'administration de Manuvie. Les risques et les occasions liés au climat sont examinés par le Comité de gestion des risques du conseil d'administration, par l'intermédiaire d'une surveillance continue et de la production de rapports sur les risques émergents. En 2019, le Comité de direction sur le développement durable a entrepris un examen du cadre ESG de Manuvie, y compris des définitions des données et des objectifs liés au climat. Les progrès sur les questions liées au climat sont rapportés au comité de gouvernance et des candidatures au moins une fois par trimestre. Le chef de la gestion des risques, qui est membre du comité de direction sur le développement durable, préside le groupe de travail sur les changements climatiques et est responsable de la supervision de l'approche suivie et des activités de gestion des risques liés au climat. Le président et chef de la direction de Gestion de placements Manuvie siège au comité de direction sur le développement durable, ce qui permet à Manuvie et à Gestion de placements Manuvie de coordonner leur surveillance des questions liées au climat.

Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat – Gestion de placements Manuvie a mis en place une structure de gouvernance pour superviser les activités d'investissement durable de nos équipes et soutenir la mise en œuvre de notre [Déclaration à l'égard des investissements durables](#). En plus de s'appliquer à la surveillance des questions liées au climat, cette structure de gouvernance comprend aussi deux comités de gestion des ressources – un pour les marchés publics et un autre pour les marchés privés – et permet la surveillance ainsi que la prise de décisions relatives au programme d'investissement durable à l'échelon approprié de la société. Ces comités, qui se réunissent au moins une fois par trimestre, sont composés de représentants de différentes unités administratives qui sont des parties prenantes dans la mise en œuvre du programme d'investissement durable.

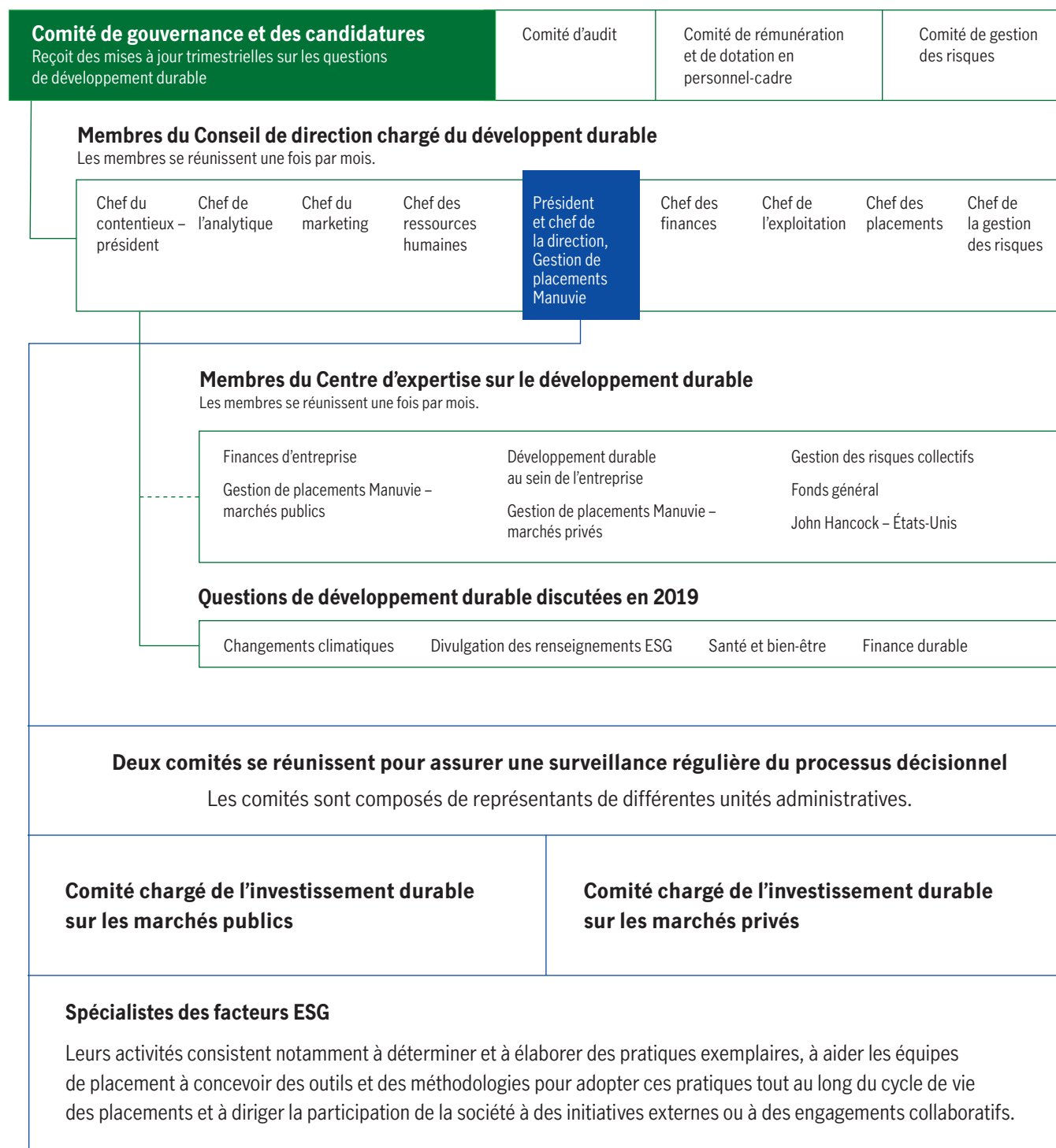
Les comités sont soutenus par des spécialistes en investissement durable. Ces personnes appuient la mise en œuvre de la Déclaration à l'égard des investissements durables par l'intermédiaire de multiples activités et projets. Leurs tâches consistent à préparer des plans d'affaires annuels, à déterminer et à élaborer des pratiques exemplaires en matière d'investissement durable, à aider les équipes de placement à concevoir des outils et des méthodologies pour adopter ces pratiques tout au long du cycle de vie des placements et à diriger la participation de la société à des initiatives externes ou à des engagements collaboratifs.

Les spécialistes en investissement durable travaillent en étroite collaboration avec les gestionnaires de portefeuille et les analystes des placements partout dans le monde. Ils aident à piloter le processus d'intégration des facteurs ESG et mettent à profit leur expertise dans l'évaluation des risques climatiques. Grâce à cette approche coordonnée, les plans d'affaires et les objectifs d'investissement durable sont communiqués à l'échelle de la société. Par la suite, l'approche de celle-ci à l'égard des facteurs ESG est affinée par les équipes de placement.

Nos équipes ESG travaillent en étroite collaboration avec nos spécialistes en placements pour les aider à tenir compte des risques et des occasions liés au climat dans le cadre de leur processus de recherche, de constitution de portefeuille et d'évaluation des risques. Des outils sont mis à la disposition des équipes pour leur permettre d'évaluer ces risques dans le cadre de la stratégie.

Afin d'améliorer notre gouvernance des risques et des occasions liés au climat, Gestion de placements Manuvie offre de la formation continue aux membres de la direction et aux spécialistes en placements; ainsi, la direction dispose des outils nécessaires pour orienter adéquatement les équipes de placement, et ces dernières sont à même de cibler, d'évaluer, de gérer et de surveiller ces risques et ces occasions.

Gouvernance en matière de développement durable : la structure de Gestion de placements Manuvie s'intègre à celle de Manuvie



Source : Gestion de placements Manuvie, septembre 2020.

● Manuvie ● Gestion de placements Manuvie

Stratégie

Nous croyons que le fait de ne pas atténuer les risques climatiques représente une menace systémique pour la stabilité sociale et financière, au cours des prochaines décennies, et par conséquent pour nos activités et les objectifs financiers de nos clients.

Afin de comprendre l'incidence des changements climatiques sur les décisions d'investissement, nous croyons que les gestionnaires d'actifs devraient évaluer les risques physiques et de transition ainsi que les occasions que présentent les changements climatiques pour les sociétés dans lesquelles ils investissent. Nous sommes conscients que les changements climatiques pourraient avoir des répercussions économiques qui varieront d'une société à l'autre. L'ampleur de ces répercussions dépendra du degré d'exposition de chaque industrie, secteur et région. Nous croyons que la compréhension des changements climatiques sur les marchés financiers demeure inégale – ce qui peut mener à une mauvaise évaluation des actifs – et que de nombreuses sociétés pourraient ne pas être bien préparées pour réagir aux risques et aux occasions associés à cette transition. Il se peut que nous prenions diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés au climat pour l'ensemble de nos activités et de nos placements, afin d'intégrer adéquatement le risque climatique dans l'évaluation des actifs.

De 2017 à 2019, Gestion de placements Manuvie a participé au projet pilote Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE – IF), qui a réuni 20 des principaux investisseurs du monde afin de mettre en œuvre les recommandations du GIFCC. Les participants à ce projet ont élaboré des scénarios, des modèles et des indicateurs pour permettre une évaluation prospective des risques et des occasions liés au climat ainsi que la divulgation des renseignements à ce sujet. Dans le cadre du PNUE – IF, et de concert avec des experts, les investisseurs ont testé leurs portefeuilles en fonction d'une gamme de scénarios climatiques et ont élaboré conjointement une manière d'évaluer la valeur exposée aux risques climatiques des portefeuilles d'actions, d'obligations et de biens immobiliers. Les résultats et les conclusions de ce groupe visent à promouvoir et à faciliter l'adoption des recommandations du GIFCC par l'ensemble de l'industrie.

En 2019, nous avons mis en œuvre un modèle d'analyse de scénarios pour certaines catégories d'actif afin d'évaluer le risque lié aux changements climatiques, qui comprend une évaluation de la valeur exposée aux risques climatiques en raison des risques physiques et de transition (ou de politiques) ainsi que des occasions connexes. Le modèle génère un résultat numérique qui mesure le risque de perte sur investissement.

Cela permet de repérer les sociétés d'un portefeuille présentant le plus grand risque lié aux changements climatiques et de déterminer si le portefeuille est plus exposé aux risques de transition ou aux risques physiques. Le modèle aide également à cibler les sociétés qui pourraient être bien positionnées pour tirer profit de la transition vers la réduction des émissions de carbone.

Détermination des risques et des occasions liés au climat : étude de cas sur les marchés publics

En 2019, nous avons comparé des portefeuilles d'actions de différentes régions pour évaluer l'incidence du risque climatique par région ainsi que les répercussions de ce risque sur la répartition de l'actif. Nous avons analysé l'incidence de la valeur exposée aux risques climatiques sur les sociétés de deux portefeuilles de placements existants de différentes régions, en fonction de trois scénarios climatiques. L'analyse a également révélé les risques physiques associés aux changements climatiques qui seraient les plus néfastes pour le portefeuille. Elle a aussi permis de déterminer quelles seraient les industries les plus exposées à ces risques, dans chacun des portefeuilles. L'outil d'évaluation des risques climatiques employé dans notre analyse de scénarios utilise une période de 15 ans pour évaluer les risques et les occasions. Les résultats ont permis une analyse des répercussions sur les sociétés permettant de déterminer celles qui pourraient être les plus vulnérables au risque climatique.

Nous croyons que l'analyse des scénarios s'améliorera au fil du temps et qu'elle constituera un outil pertinent pour comprendre l'incidence des changements climatiques. Notre analyse actuelle se limite aux émissions du domaine 1 des sociétés sous-jacentes, c'est-à-dire les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) provenant des activités. Les émissions du domaine 2 – qui comprennent les émissions indirectes provenant de la consommation d'énergie, comme l'électricité – ne sont pas incluses dans l'analyse. Les analyses futures pourraient intégrer les émissions des domaines 2 et 3.

Valeur totale non pondérée exposée aux risques climatiques pour les placements dans deux portefeuilles

| Portefeuille d'actions canadiennes | | Hausse des températures mondiales moyennes par rapport aux niveaux préindustriels | Portefeuille d'actions asiatiques | |
|---|---|---|---|---|
| Valeur exposée aux risques climatiques – risque de transition | Valeur exposée aux risques climatiques – occasions technologiques | | Valeur exposée aux risques climatiques – risque de transition | Valeur exposée aux risques climatiques – occasions technologiques |
| -12,65 % | 0,77 % | 3,0 °C | -16,74 % | 4,99 % |
| -48,78 % | 2,87 % | 2,0 °C | -135,70 % | 17,20 % |
| -99,77 % | 6,91 % | 1,5 °C | -177,60 % | 40,40 % |

Sources : Gestion de placements Manuvie et Carbon Delta, août 2018. La valeur exposée aux risques climatiques est une mesure du risque de perte sur investissement. Elle estime l'ampleur de la perte potentielle (ou du gain, si le pourcentage est positif) d'une série de placements, dans les conditions normales du marché et sur la base d'une période finale d'environ 30 ans au cours de laquelle le coût associé à la réduction des émissions de carbone diminue jusqu'à devenir nul. Le portefeuille canadien est principalement constitué d'actions canadiennes à grande capitalisation et est mesuré par l'indice composé S&P/TSX, tandis que le portefeuille asiatique retient des actions en privilégiant les intérêts en Chine et est mesuré par un indice mixte regroupant l'indice MSCI Chine et l'indice MSCI Hong Kong. La méthodologie utilisée pour analyser les scénarios n'est axée que sur les émissions du domaine 1 (directes); elle ne tient pas compte des répercussions des risques liés aux changements climatiques rattachées aux émissions des domaines 2 et 3 (indirectes). Nos calculs de la valeur totale non pondérée exposée aux risques climatiques reposent sur plusieurs hypothèses, y compris les contributions déterminées au niveau national à l'égard des émissions de GES, par pays, ainsi que sur une gamme de prix du carbone à l'échelle mondiale selon divers scénarios de hausse des températures. L'analyse ne repose sur aucune hypothèse quant à la capacité individuelle d'une entreprise à réduire ses émissions de carbone ou à transférer aux clients ou aux fournisseurs les coûts liés au risque de transition; elle n'offre pas non plus d'intervalle de confiance quant aux risques ou aux occasions liés à la transition.

Ampleur des risques et des occasions

Le risque climatique lié à la transition – soit le coût général associé à la transition des activités comme nous les connaissons aujourd'hui vers des activités plus neutres en carbone – représente le plus grand risque pour les portefeuilles.

Vient ensuite le risque de danger physique, soit les coûts associés aux phénomènes météorologiques extrêmes, que nous avons déterminés dans notre analyse initiale comme étant la chaleur extrême, les inondations côtières et les cyclones tropicaux.

Ces deux types de risques peuvent être partiellement compensés par les innovations technologiques permettant de réduire les émissions de carbone – comme l'extraction ou la séquestration du carbone –, surtout pour les sociétés qui ont investi dans la recherche et l'élaboration de stratégie de développement durable.

Centrales électriques au charbon : étude de cas sur les marchés privés

Compte tenu de nos ressources sur les marchés privés, le cycle de vie de nos placements exige la prise en compte d'un large éventail de risques liés aux facteurs ESG majeurs, y compris les changements climatiques, qui pourraient se matérialiser à court, à moyen et à long terme.

Compte tenu des risques climatiques associés à la production d'électricité à partir du charbon, l'équipe Infrastructures a décidé, en 2017, de ne plus évaluer les nouveaux placements dans les centrales électriques au charbon. Par exemple, l'équipe a refusé d'évaluer une telle centrale du nord-est des États-Unis dont les activités devaient se poursuivre pendant encore cinq ans aux termes d'ententes de vente d'électricité en vigueur. L'équipe pense que la hausse des inquiétudes concernant les émissions de carbone et les changements climatiques continuera de miner le soutien à l'égard de la production d'électricité à partir du charbon, aux États-Unis. Par ailleurs, l'équipe est préoccupée par le fait que les centrales électriques au charbon actuellement en exploitation risquent de devenir soudainement non rentables et de se trouver en difficulté, ce qui pourrait entraîner la perte totale d'un investissement. L'équipe continue d'investir dans des sociétés de services publics dont une partie de la production provient de centrales électriques au charbon et qui disposent d'une protection adéquate contre les coûts non recouvrables, et dont la majeure partie du recouvrement des coûts provient du prix préapprouvé futur de l'électricité.

Terrains forestiers et terres agricoles

Les terrains forestiers et les terres agricoles constituent des solutions climatiques naturelles en éliminant normalement le carbone de l'atmosphère. L'élimination du carbone grâce à nos activités agricoles gérées et à nos terrains forestiers exploitables a atteint 3,1 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂), sur une moyenne de 5 ans, alors que nos émissions des domaines 1 et 2 ont été de 1,0 million de tonnes de CO₂, en 2019.

Notre processus de gestion des risques tient compte des risques et des effets climatiques dans la gestion des placements et des biens immobiliers. Dans les registres des risques internes, nos équipes consignent non seulement la nature des problèmes ciblés, mais aussi les stratégies qui ont été mises en place pour les atténuer. Parmi les risques, mentionnons les feux de forêt violents ou de grande envergure et les dommages causés par un ouragan, une inondation ou une tornade. Quant aux effets climatiques, notons ceux ayant une incidence sur la productivité, comme la hausse ou la baisse des températures, les précipitations ou les changements touchant la saison de croissance. Ces registres servent à étayer nos thèses d'investissement et notre contrôle préalable des acquisitions ainsi que nos plans de gestion immobilière.

Pour ce qui est de nos ressources forestières et agricoles, nous prévoyons publier un rapport en 2020 qui démontrera notre conformité aux recommandations du GIFCC. Cette initiative cadre avec notre engagement à gérer les risques et les occasions liés au climat, à divulguer les renseignements à ce sujet et à répondre aux demandes des investisseurs.

Immobilier

En 2019, l'équipe Immobilier de Gestion de placements Manuvie a commencé à utiliser l'analyse de scénarios, conformément aux recommandations du pilier stratégique du cadre du GIFCC. L'analyse de scénarios permet d'évaluer la performance d'une entreprise dans des conditions futures et en réponse à des risques climatiques précis.

En tant que propriétaire et exploitant de biens immobiliers, nos activités sont exposées aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques. La nature et le degré de risque dépendent de la réaction du gouvernement, des entreprises et de la société à court et à long terme; la transition aura une incidence tant positive que négative sur nos activités.

Les actifs immobiliers seront exposés à long terme à des risques physiques liés au climat de plus en plus importants. Les biens immobiliers situés dans les régions sensibles aux changements climatiques sont particulièrement menacés. Nos évaluations préliminaires des risques physiques font état d'une gamme de risques liés à l'augmentation des températures, à l'élévation du niveau de la mer et aux changements dans la fréquence et l'intensité de certains phénomènes météorologiques extrêmes. Les risques physiques liés à ces dangers se traduisent par des coûts potentiels pour chaque bien immobilier. Afin d'étoffer nos initiatives liées au climat, nous avons suivi les indicateurs du module sur la résilience du GRESB pour l'exercice 2019. Ce module vise à aborder le risque climatique et la résilience selon les recommandations du GIFCC. De plus, notre analyse préliminaire des actifs a révélé un risque de transition attribuable aux exigences réglementaires.

Les résultats de l'analyse de la valeur exposée aux risques climatiques pour nos portefeuilles immobiliers, nos évaluations physiques des risques climatiques et les résultats du module de résilience du GRESB orienteront notre stratégie de développement durable des actifs immobiliers, ainsi que nos pratiques d'exploitation, de gestion de l'actif et des placements.

Gestion des risques

Gestion de placements Manuvie adopte une approche et un cadre de gestion des risques rigoureux, qui définissent la façon dont nous ciblons et gérons les risques et les occasions liés au climat auxquels nous sommes confrontés. Notre processus de placement englobe les facteurs ESG – y compris les enjeux climatiques – de sorte à offrir aux clients des placements résilients et des résultats durables à long terme. En tant que gestionnaire d'actifs, nous exerçons nos activités et investissons dans les limites des mandats de nos clients. Gestion de placements Manuvie élabore des stratégies qui appuient les objectifs de développement durable, y compris des stratégies destinées aux investisseurs qui recherchent des émissions et une intensité de carbone moindres et qui souhaitent investir dans des sociétés qui réalisent d'importants progrès vers l'atteinte des objectifs de lutte contre les changements climatiques.

Nous reconnaissons que les changements climatiques représentent l'un des principaux risques à long terme pour notre modèle d'affaires, et que leurs effets se font déjà sentir. Nous cherchons à nous tenir au courant des données scientifiques les plus fiables sur les changements climatiques et à en comprendre les répercussions sur nos placements. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations Unies demande instamment que des mesures soient prises pour limiter le réchauffement planétaire à une hausse de 1,5 °C afin d'éviter la déstabilisation du système climatique et de réduire le risque de phénomènes météorologiques extrêmes imminents, les changements dans les systèmes alimentaires mondiaux,

la perte de biodiversité et la pauvreté. Selon le GIEC, limiter le réchauffement planétaire à une hausse de 1,5 °C nécessiterait des transitions « rapides et de grande envergure » dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme⁹. De plus, comme l'a indiqué le World Resources Institute, pour atteindre l'objectif de 1,5 °C, il faudra presque quintupler les investissements dans l'efficacité énergétique et les technologies énergétiques à faibles émissions d'ici 2050 par rapport à ce qu'ils étaient en 2015¹⁰. Des changements aussi profonds présentent des risques et des occasions considérables pour toutes les institutions, y compris le secteur privé.

Mesures que nous avons prises pour encourager la réduction des risques climatiques et l'adaptation

| | |
|---|--|
| Formation | Nous fournissons à nos équipes de direction et de placement de l'information sur la science des changements climatiques et les risques liés aux politiques. Certaines des séances d'information peuvent porter sur un sujet pointu, bien déterminé, comme l'analyse de scénarios. |
| Placements | Nous intégrons les questions liées aux changements climatiques dans notre analyse des placements et nous visons à élaborer des solutions adaptées aux besoins de nos clients. |
| Activités des bureaux principaux de Manuvie | Nous nous sommes engagés à réduire au minimum les émissions de GES des immeubles de bureaux occupés par les employés de Manuvie. |
| Engagement actionnarial et exploitation | Nous utilisons notre influence pour lutter contre les changements climatiques au moyen d'activités d'engagement auprès des sociétés, de nos pairs, des organismes sans but lucratif et des organismes de l'industrie pour promouvoir la compréhension des changements climatiques et des stratégies visant à les atténuer. |
| Innovation | Nous travaillons avec nos pairs, les fournisseurs de données et les universitaires afin de mieux évaluer les risques et les occasions liés au climat. |

À titre indicatif seulement.

⁹ <https://www.ipcc.ch/2018/10/08/summary-for-policymakers-of-ipcc-special-report-on-global-warming-of-1-5c-approved-by-governments>, octobre 2018.

¹⁰ <https://www.wri.org/blog/2018/10/8-things-you-need-know-about-ipcc-1-5-c-report>, octobre 2018

Formation – Tout au long de 2019, notre équipe ESG des marchés publics a animé des séances d'information à l'intention de nos employés des placements portant sur la transition et les risques physiques liés aux changements climatiques, ainsi que sur les occasions liées à une transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous avons également offert des séances d'information à l'ensemble du marché. Par exemple, en septembre 2019, l'équipe ESG de Gestion de placements Manuvie, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiative financière (PNUE – IF), Carbon Delta et Ceres, a organisé un vaste forum sur l'analyse de scénarios et les utilisations de celle-ci dans l'évaluation des risques et des occasions liés au climat. L'événement s'adressait aux organisations cherchant à utiliser l'analyse des scénarios liés au climat dans leur analyse des investissements ou à soutenir l'élaboration de rapports conformes aux recommandations du GIFCC. L'événement a eu lieu au siège social de Manuvie à Toronto, au Canada, et un large éventail de sociétés, de propriétaires d'actifs, de gestionnaires de placements et d'autres parties prenantes y ont participé. Les participants ont ensemble cherché à comprendre les avantages et les limites de l'analyse de scénarios et des simulations de crises liées au climat. Le chef des finances de Manuvie a donné un aperçu de la responsabilité des sociétés de services financiers à l'égard de divers sujets ESG, y compris le soutien à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Investissements – Il se peut que nous prenions diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés au climat pour l'ensemble de nos activités et de nos investissements, afin d'adéquatement prendre en compte le risque climatique dans l'évaluation des actifs. En résumé, ces mesures concernent la répartition et la sélection des actifs, l'analyse et la recherche en matière d'investissement, le vote par procuration, la réduction des émissions directes de GES, la mise en œuvre d'excellentes pratiques de gestion du développement durable pour les actifs exploités, et la participation au sein de l'industrie à des initiatives collectives sur le climat. En général, nous préférons mener des activités d'engagement directement auprès des sociétés pour favoriser la mise en œuvre efficace de stratégies de réduction des risques climatiques et d'adaptation, en nous réservant le droit d'éliminer une société du portefeuille.

Compte tenu de l'importance et de l'imminence des changements climatiques, nous prenons des mesures dès maintenant pour atténuer et gérer leurs effets actuels et futurs. Gestion de placements Manuvie a mis au point des modèles et des outils pour évaluer

l'incidence potentielle des quatre scénarios du GIEC sur nos activités. Les risques liés au climat révélés par la valeur exposée aux risques climatiques sont intégrés dans nos processus de prise de décisions d'investissement et de gestion des risques. L'information sur les facteurs ESG est incluse dans nos rapports quotidiens sur les risques et dans l'analyse de portefeuille des marchés publics. Ces rapports sont complétés par des discussions régulières au sein de l'équipe de gestion des risques émergents et par des examens périodiques des risques avec les équipes de placement.

Activités des bureaux principaux de Manuvie – Nous sommes conscients des menaces que représentent les changements climatiques pour nos activités, la santé publique et les moyens de subsistance des collectivités où nous exerçons nos activités. À titre d'investisseur et de gestionnaire d'actifs à long terme, nous surveillons et gérons étroitement ces risques et aidons à faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Gestion de placements Manuvie possède un portefeuille immobilier mondial de plus de 61,9 millions de pieds carrés, qui comprend des propriétés que nous possédons ainsi que des propriétés dans lesquelles nous investissons ou que nous gérons pour le compte de clients. Conscients que 40 % des émissions mondiales de GES sont attribuables à la conception, à la construction et à l'exploitation des immeubles, nous nous sommes engagés à réduire au minimum les émissions de GES de nos immeubles, y compris ceux où travaillent nos employés. Entre 2017 et 2022, nous visons une réduction de 10 % de la consommation d'énergie associée aux émissions de carbone par pied carré dans notre portefeuille immobilier. Dans l'ensemble de notre portefeuille mondial, nous avons réduit l'intensité de la consommation d'énergie normalisée de 2 % pour la porter à 24,1 équivalents kilowattheures par pied carré, atteignant ainsi notre objectif de réduction de 2 % par an de notre consommation d'énergie. Depuis 2017, nous avons réduit notre consommation d'énergie de 2 %, progressant vers notre objectif de réduction de 10 % sur cinq ans. Étant donné que la plupart de nos émissions proviennent de l'électricité que nous utilisons dans les immeubles et des combustibles utilisés pour chauffer les locaux et l'eau, nous nous concentrons sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, qui est actuellement le moyen le plus économique de réduire nos émissions de GES. Nous achetons également de l'énergie renouvelable et nous mettons à l'essai des technologies propres pour réduire davantage les émissions.

Engagement actionnarial et exploitation – En tant que propriétaires d'actifs, exploitants et investisseurs, nous utilisons notre influence pour encourager les sociétés dans lesquelles nous investissons à réduire leurs émissions de GES et à adapter leurs modèles d'affaires aux réalités du changement climatique. Nous collaborons également avec d'autres investisseurs et experts de l'industrie pour lutter contre les changements climatiques à plus grande échelle. En collaborant avec d'autres investisseurs, nous amplifions notre incidence potentielle sur la réduction des risques systémiques liés aux changements climatiques et nous prenons conscience des avantages économiques de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

En 2017, Gestion de placements Manuvie a participé à l'établissement de l'initiative Climate Action 100+, un projet d'intervention d'une durée de cinq ans qui regroupe maintenant plus de 450 investisseurs du monde entier représentant 40 mille milliards de dollars américains en capital-investissement. Il s'agit du plus grand projet d'engagement collectif du genre¹¹.

L'un des principaux objectifs de l'initiative Climate Action 100+ consiste à établir de nouvelles normes d'échange avec les plus grands émetteurs de GES du monde. L'envoi d'un message cohérent par un groupe d'investisseurs aussi important et influent permet de s'assurer que les entreprises prennent des mesures plus ambitieuses pour réduire leurs émissions et améliorer la communication de l'information relative au climat ainsi que la gouvernance des questions liées aux changements climatiques. À la fin de 2019, l'initiative Climate Action 100+ avait connu d'importantes réussites auprès de grandes sociétés minières, pétrolières et gazières.

Au sein de nos portefeuilles des marchés privés, nous sommes souvent investisseurs et exploitants; deux fonctions qui nous donnent, à notre avis, une perspective unique sur les préoccupations et les pratiques d'affaires en matière de développement durable. Par exemple, nous investissons et exploitons des actifs dans nos portefeuilles immobiliers, forestiers et agricoles, et nous cherchons à aller plus loin en matière d'investissement durable et de gérance, tout en augmentant la valeur de nos actifs et en ayant une incidence positive sur l'ensemble de nos parties prenantes. De plus, en tant qu'investisseurs à long terme et en tant que gestionnaires du capital de nos clients, nous mettons à profit notre vaste expérience en ce qui a trait à la recherche, la gouvernance, la collaboration et la mise œuvre de pratiques en matière de développement durable pour gérer sur de longues périodes les risques et les occasions liés aux facteurs ESG, dans toutes nos catégories d'actif.

L'équipe Immobilier de Gestion de placements Manuvie intègre l'évaluation des risques et des occasions ESG à ses processus

d'investissement et de contrôle préalable. Les facteurs ESG pris en compte dans le processus d'investissement comprennent ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :

- Transports et accessibilité piétonnière
- Certification des bâtiments durables
- Contamination
- Inondations
- Risques naturels
- Risques liés aux changements climatiques
- Efficacité énergétique et approvisionnement en énergie
- Utilisation efficace de l'eau et approvisionnement en eau

Dans le cadre des projets de notre programme de développement durable pour la période 2019-2020, nous avons élaboré un modèle visant à cibler des façons de réduire les émissions de GES, d'anticiper les répercussions financières et d'évaluer les objectifs de réduction. Nous avons l'intention de continuer à utiliser ce modèle pour soutenir la planification stratégique et opérationnelle ainsi que la planification des immobilisations, tout en gérant notre stratégie de réduction des émissions de GES de nos biens immobiliers. Le modèle évalue les scénarios de réduction des émissions de GES ainsi que leurs coûts en capital, le coût du cycle de vie supplémentaire et le coût de la réduction des GES (en dollar par tonne d'équivalent CO₂) pour chaque scénario. Les projets d'immobilisations dans certaines propriétés, comme l'installation de batteries et de bornes de recharge pour véhicules électriques, contribuent à la réduction de nos émissions.

En 2019, nous avons également mis à jour les outils de notre équipe Immobilier afin qu'elle puisse mieux analyser et quantifier les risques et les occasions liés au climat ainsi que les risques sociaux et les occasions présentés par les nouvelles acquisitions. De plus, nous intégrons à nos Normes de durabilité des immeubles des mesures permettant d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter.

Dans le cadre de nos stratégies de gestion des risques physiques et de création de valeur lors de l'acquisition d'une propriété, et périodiquement pour les propriétés existantes, notre assureur de portefeuille effectue une évaluation des risques et des pertes probables liés aux inondations et aux tremblements de terre. Les évaluations sont fondées sur les données relevées pour l'endroit où se situent les propriétés. Pour les propriétés situées dans des zones inondables avec une cote d'inondation de récurrence de 100 ans ou de 500 ans, l'assureur évalue le site et nous fournit une liste des risques pour la propriété et des mesures recommandées pour améliorer la résilience. Les risques et les recommandations sont examinés et leur mise en œuvre est considérée.

11 <https://climateaction100.wordpress.com>

Notre équipe responsable des terrains forestiers et de l'agriculture tient systématiquement compte des risques et des occasions liés au climat lorsqu'elle prend des décisions de placement et gère les investissements. Par exemple, nous prenons en compte les risques liés aux feux de forêt, à la sécheresse et aux inondations dans le cadre de notre contrôle préalable des acquisitions. Nous examinons également les occasions – par exemple, déplacer certaines cultures dans différentes régions en fonction de l'évolution des conditions climatiques. Les terrains forestiers et les terres agricoles offrent de bonnes occasions d'investir dans des solutions naturelles visant les changements climatiques, grâce à la captation biologique du carbone par les arbres et les sols.

L'équipe intègre, dans ses budgets, les coûts liés à l'obtention de certifications en matière de développement durable auprès de tierces parties, prend en considération les risques et les occasions liés au climat dans ses décisions d'acquisitions et de vente, et tient compte de l'incidence potentielle des risques, comme les feux de forêt ou l'accès à l'eau, sur la valeur des actifs.

Nos activités de base, qui reposent sur une gestion responsable des terrains forestiers et des terres agricoles, offrent des occasions naturelles de séquestration de carbone. De plus, nous continuons d'améliorer ces efforts d'atténuation des changements climatiques en investissant dans des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Dans le cadre de partenariats que nous établissons et de recherches que nous finançons, nous cherchons également à comprendre comment nous pouvons adapter au mieux la prise de nos décisions de placement et nos pratiques de gestion immobilière aux changements climatiques.

Innovation – Nous continuons d'innover pour soutenir et améliorer la résilience de notre stratégie climatique. En 2019, notre participation à l'Initiative financière du PNUE, visant à mettre au point des outils d'analyse de scénarios pour les investisseurs, a pris fin. Pour le reste de 2019, nous avons intégré la modélisation de la valeur exposée aux risques climatiques à nos actifs immobiliers et à ceux des marchés publics. Ces scénarios évaluent les répercussions d'une augmentation des températures de 1,5 °C, 2 °C, 3 °C et 4 °C. Nous pensons que l'analyse de scénarios est un outil précieux qui nous permet d'évaluer les risques et les occasions liés au climat à même le portefeuille; cela nous aide à orienter notre approche et notre stratégie en matière de changements climatiques. Nos spécialistes de l'immobilier ont également participé au projet pilote d'analyse de scénarios de l'Initiative financière du PNUE, qui comprenait une simulation de crise climatique incluant des risques physiques et un risque de transition. De plus, nous avons été invités par le gouvernement japonais à nous joindre au consortium du GIFCC, le tout premier sommet mondial sur la mise en œuvre du GIFCC.

Grâce à nos partenariats avec le Forest Solutions Group et Scaling Positive Agriculture du WBCSD, le MIT dans le cadre du Joint Program on the Science and Policy of Global Change ainsi qu'avec le Climate Smart Land Network, nous nous préparons à mieux comprendre les risques que posent les changements climatiques pour la foresterie et l'agriculture, et à y répondre.

Données et objectifs

En plus de la valeur exposée aux risques climatiques, nous utilisons une variété de paramètres pour gérer et surveiller notre conformité, et celle des sociétés dans lesquelles nous investissons, à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète à bien moins que 2 °C d'ici la fin du 21^e siècle. Nous utilisons également ces paramètres pour gérer et surveiller les effets financiers potentiels des changements climatiques sur nos activités. En comprenant les avantages et les limites des outils que nous utilisons, nous sommes en mesure d'analyser les risques et les occasions qui se présentent. Certains des paramètres que nous utilisons sont les suivants :

- **Investissements verts** : Nous faisons le suivi de nos investissements dans des immeubles certifiés conformes à une norme de construction écologique, des terres agricoles et des terrains forestiers certifiés et des infrastructures à faibles émissions de carbone.
- **Empreinte carbone** : Pour certains portefeuilles d'actifs des marchés publics, nous utilisons parfois l'empreinte carbone et les données pondérées sur l'intensité en carbone moyenne (t. éq. CO₂/M\$ de ventes) pour évaluer l'incidence d'une éventuelle augmentation du prix du carbone.
- **Potentiel de réchauffement du portefeuille** : Nous nous servons de la mesure du potentiel de réchauffement du portefeuille de Carbon Delta, spécialiste en science climatique, pour évaluer la conformité de nos portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe des marchés publics avec l'Accord de Paris. Cette méthodologie axée sur le potentiel de réchauffement prend en compte les émissions du domaine 1 ainsi que les revenus provenant des technologies à faible émission de carbone pour établir des perspectives.
- **Modèle de facteurs ESG pour les dettes souveraines** : Notre modèle exclusif de facteurs ESG pour les dettes souveraines nous permet de suivre les risques liés au climat – y compris l'évolution de ces risques – pour 200 pays et territoires.
- **Surveillance des émissions à l'échelle de la stratégie** : Nous mesurons les émissions à l'échelle de la stratégie afin de mieux comprendre et d'intégrer les risques liés aux dommages matériels causés aux actifs, aux perturbations des activités, aux actifs en difficulté ou non fonctionnels et à la réglementation, entre autres, ainsi que les risques de transition découlant des changements climatiques.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos pairs, des universitaires, des organismes professionnels, des organismes de réglementation, des gouvernements et des organismes internationaux pour perfectionner nos outils et

notre approche. Par exemple, nous sommes membres du projet pilote de l'Initiative financière du PNUE et du Investor Leaders Group. Nous avons également établi un partenariat étroit avec le MIT dans le cadre du Joint Program on the Science and Policy of Global Change. Ce programme permet aux responsables d'avoir accès à des données, des analyses, des projections et des outils de modélisation axés sur les changements climatiques et leurs répercussions, au moyen de modèles économiques et de modèles des systèmes terrestres de pointe.

Gérer les risques et les occasions liés au climat

Nous visons à offrir aux clients des investissements résilients et des résultats durables, notamment en travaillant avec eux pour la réalisation de leurs objectifs liés au climat. Nous visons également à mener des activités d'engagement auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons afin d'atteindre cet objectif. Nous avons divers projets internes pour nous aider à atteindre cet objectif :

- Formation du personnel des placements sur des sujets comme la science climatique, l'analyse et les outils disponibles
- Activités d'engagement auprès des entreprises sur la communication de l'information concernant les changements climatiques, leurs stratégies d'affaires, leur gouvernance et leurs projets de réduction des émissions ainsi que leurs progrès en ce sens
- Élaboration de stratégies qui appuient les objectifs de développement durable
- Séances d'information et production de rapports destinés à nos clients sur les risques et les occasions liés au climat
- Exploitation et réduction des émissions de nos propres actifs immobiliers

Marchés publics : accroître nos capacités de production de rapports liés au climat

Notre équipe ESG travaille avec nos équipes de placement pour fournir un vaste éventail de paramètres utiles aux décisions liées au climat. Par exemple, en ce qui concerne la stratégie d'investissement, nous sommes en mesure de faire état de l'intensité en carbone moyenne pondérée, y compris des données estimatives. De plus, nous fournissons à nos équipes de placement des analyses de scénarios et des renseignements sur le potentiel de réchauffement à même la stratégie. Nous tenons également compte d'autres données liées au climat, comme l'énergie, les déchets et la consommation d'eau, qui, selon nous, sont utiles pour la prise de décisions fondée sur la recherche fondamentale.

Exemple de rapport sur une stratégie fourni à nos équipes de placement

Indicateur sommaire global d'un portefeuille par rapport aux scénarios de réchauffement

Valeur exposée aux risques climatiques – Évaluation de la valeur future en fonction du rendement pour mesurer l'incidence potentielle des changements climatiques sur l'ensemble d'un portefeuille

| Potentiel de réchauffement du portefeuille | Scénario | Contribution de la valeur exposée aux risques climatiques |
|--|--|---|
| 3,18 °C | Scénarios de risque de transition vers une économie à faibles émissions de carbone | -0,46 % |
| | Scénarios climatiques physiques | -7,15 % |
| | Valeur globale exposée aux risques climatiques | -7,61 % |

Risques et occasions liés à la transition

Les données aident à déterminer les actifs qui pourraient souffrir des effets réglementaires les plus néfastes découlant des changements climatiques.

| Nom de la société | Est. émissions domaine 1 (t. éq. CO ₂ /an) | Réduction totale des émissions requise dans 15 ans (t. éq. CO ₂) | Coût total de la réduction des émissions (M\$ US) | Pays présentant le plus grand risque lié aux politiques | Val. exp. aux risques clim. en raison des politiques |
|-------------------|---|--|---|---|--|
| Société A | 35,4 | 16,32 | -4 715,44 | Brésil | -11,25 % |
| Société B | 115,76 | 56,31 | -16 224,79 | États-Unis | -4,87 % |
| Société C | 40 | 27,22 | -8 671,94 | France | -4,49 % |

Le rapport présente un aperçu quantifié des occasions d'investissement novatrices à faibles émissions de carbone.

| Nom de la société | Nombre total de brevets | Score total des brevets | Nombre de brevets à faibles émissions de carbone | Score des brevets à faibles émissions de carbone | % vert du score à faibles émissions dans le score total | Val. exp. aux risques clim. des occasions techn. |
|-------------------|-------------------------|-------------------------|--|--|---|--|
| Société C | 1 388 | 953,77 | 162 | 115,73 | 12,13 % | 4,04 % |
| Société D | 1 718 | 997,06 | 64 | 46,34 | 4,65 % | 3,29 % |
| Société E | 4 960 | 4 123,64 | 1 569 | 1 248,29 | 30,27 % | 1,75 % |

Risque physique

Permet de déterminer quels actifs pourraient le plus souffrir des effets physiques néfastes des changements climatiques.

| Nom de la société | Risque principal/élevé | Emplacement le plus vulnérable | Coût total en M\$ US | Contribution de la val. exp. aux risques clim. – risque physique |
|-------------------|------------------------|--------------------------------|----------------------|--|
| Société F | Inondations côtières | Redwood City, États-Unis | -132 182,43 | 2 |
| Société G | Inondations côtières | Zaanstad, Pays-Bas | 24 896,32 | 1,98 |
| Société A | Inondations côtières | Pays-Bas | 5 752,53 | 0,51 |

Source : Gestion de placements Manuvie, 2019. À titre indicatif seulement.

En plus de fournir l'analyse des risques et des occasions liés au climat à nos équipes de placement, nous travaillons également à la production de rapports destinés aux clients qui fournissent des données utiles, comme l'empreinte carbone, ainsi qu'une analyse, à même le portefeuille, de la consommation d'eau et de la production de déchets par rapport à l'indice. En 2020, nous avons travaillé sur un projet pilote visant à mettre cette analyse de portefeuille à la disposition de nos clients institutionnels.

Marchés privés : objectifs et étapes clés en matière de développement durable

Terrains forestiers et terres agricoles

Notre stratégie de développement durable des terrains forestiers et des terres agricoles est délibérément interne et axée sur les enjeux importants pour nos activités, mais elle contribue également aux objectifs mondiaux. Ainsi, nous présentons nos mesures de rendement conformément aux normes de développement durable établies par des tierces parties régissant la foresterie et l'agriculture, aux objectifs de développement durable des Nations Unies et au système Impact Reporting and Investment Standards du GIIN. À la fin de 2019, les principales données relatives à notre stratégie comprennent ce qui suit :

- Nous gérons 5,4 millions d'acres de terrains forestiers, dont 100 % sont certifiés par des tierces parties et nous avons protégé plus de 470 000 acres de terres écosensibles.
- Nous gérons 474 000 acres de terres agricoles, dont près de 101 000 acres sont certifiés par des tierces parties selon les normes de gestion durable des terres agricoles, et nous nous sommes engagés à obtenir une certification auprès de tierces parties pour le reste des terres agricoles d'ici 2021.
- En 2019, nous avons vendu plus de 1,2 million de crédits de carbone de nos forêts néo-zélandaises; depuis le début, nous avons vendu plus de 6,1 millions de tonnes de crédits de carbone.
- Élimination des GES totale équivalente à 3,1 millions de tonnes de CO₂ (moyenne sur cinq ans).
- Stockage de 3,2 millions de tonnes de CO₂ dans des produits forestiers récoltés dans nos forêts en 2019.
- Nous avons planté 1,16 milliard d'arbres (nombre total depuis le début de nos activités forestières en 1985).

Notre équipe Infrastructures gère des placements de **2,5 G\$ CA** dans des actions de sociétés fermées du secteur de l'énergie renouvelable*

Immobilier

Notre équipe Immobilier s'est fixé un objectif de réduction de la consommation d'énergie sur cinq ans par rapport à l'année de référence 2017. Chaque année, nous mesurons nos progrès vers l'atteinte de cet objectif. Les résultats de notre examen de 2019 ont orienté notre stratégie et nos projets de développement durable pour 2020 visant à poursuivre et accélérer la réduction de notre consommation d'énergie et de gérer les risques liés à la transition climatique. Quelques faits importants concernant notre portefeuille immobilier mondial, au 31 décembre 2019 :

- Près de 50 millions de pieds carrés – 81 % de notre portefeuille de titres immobiliers – sont certifiés conformes à une norme de construction écologique.
- En 2019, nous avons amélioré les notes GRESB de nos propriétés : six dossiers soumis ont obtenu une étoile verte et trois autres ont obtenu cinq étoiles et se sont classés dans le premier quintile.

Énergie

| | 2019 | 2018 | 2017 |
|---|--------------------|-------------|-------------|
| Consommation d'énergie absolue (éq. MWh) ¹ | 795 931 784 | 834 492 962 | 795 894 698 |
| Intensité de la consommation d'énergie normalisée (éq. kWh/pi ²) ² | 24,1 | 24,6 | 24,7 |

Les immeubles consomment d'importantes quantités d'énergie et d'eau et génèrent environ 40 % des GES à l'échelle mondiale. En tant que propriétaires et gestionnaires d'immeubles, nous tentons de réduire au minimum notre empreinte écologique en investissant dans l'efficacité des ressources et en cherchant à intégrer dans nos activités des pratiques de préservation des ressources.

En 2019, notre consommation d'énergie totale s'établissait à 796 000 éq. MWh. Comparativement à notre portefeuille normalisé, il s'agit d'une réduction de la consommation d'énergie de 1,9 %, ce qui équivaut à l'énergie nécessaire pour alimenter en énergie 540 foyers canadiens.

Dans l'ensemble de notre portefeuille mondial, nous avons réduit l'intensité de la consommation d'énergie normalisée de 2 % pour la porter à 24,1 éq. kWh par pied carré, atteignant ainsi notre objectif de réduction de 2 % par an de notre consommation d'énergie. Depuis 2017, nous avons réduit notre consommation d'énergie de 2 %, progressant vers notre objectif de réduction de 10 % sur cinq ans.

* Au 31 décembre 2019. L'équipe Infrastructures gère des placements dans des actions de sociétés fermées du secteur de l'énergie renouvelable au nom de clients externes et pour le compte des activités d'assurance de Manuvie, de même que des placements dans des titres de créances d'infrastructures du secteur de l'énergie renouvelable pour le compte des activités d'assurance de Manuvie.

Eau

| | 2019 | 2018 | 2017 |
|---|------------------|-----------|-----------|
| Consommation absolue d'eau (m ³) | 2 432 761 | 2 573 773 | 2 556 907 |
| Intensité de la consommation d'eau normalisée (L/pi ²) ³ | 63,3 | 67,9 | 70,9 |

En 2019, nous avons continué de réduire notre consommation d'eau, réduisant notre consommation d'eau comparable de 1,2 %. Cela équivaut à près de 7,4 millions de gallons, ce qui est suffisant pour remplir 164 000 baignoires.

Notre consommation d'eau normalisée a diminué de 6,8 % entre 2018 et 2019 pour s'établir à 63,3 litres par pied carré. Grâce à cette réduction, nous avons dépassé notre objectif annuel de réduction de la consommation d'eau de 1,5 %; nous avons déjà réduit notre intensité hydrique de 10,7 %, dépassant notre objectif de réduction de 7,5 % sur cinq ans.

Gaz à effet de serre (GES)

| | 2019 | 2018 | 2017 |
|---|----------------|---------|---------|
| Émissions du domaine 1 (t. éq. CO ₂) ¹ | 33 551 | 31 403 | 28 492 |
| Émissions du domaine 2 (t. éq. CO ₂) ² | 116 993 | 148 519 | 146 904 |
| Intensité des GES (kg éq. CO ₂ /pi ²) | 5,0 | 5,3 | 5,4 |

En 2019, nos émissions de GES étaient de 150 550 tonnes d'éq. CO₂. Si l'on effectue un rapprochement du portefeuille sur une base comparable, nous avons réduit notre empreinte écologique de 17 400 tonnes d'éq. CO₂ en 2019, ce qui équivaut à retirer 3 700 voitures de la circulation.

La diminution des émissions de GES découle de notre réduction de la consommation d'énergie et du fait que le réseau électrique dans certaines régions a une plus faible intensité en carbone qu'en 2018.

Conclusion

Contrairement aux autres risques importants pour les sociétés, les économies et la stabilité sociale et politique, les changements climatiques pourraient avoir des effets exponentiellement plus dommageables à l'échelle mondiale au fil du temps. Cependant, grâce à des efforts coordonnés – y compris les efforts visant à limiter l'effet des changements climatiques décrits dans le cadre de communication de l'information du GIFCC –, une occasion unique est à la portée de tous : mieux gérer les risques associés aux changements climatiques. En encourageant une meilleure communication de l'information conformément aux recommandations du GIFCC et en informant les sociétés dans lesquelles nous investissons ainsi que nos clients sur les pratiques exemplaires en matière de développement durable, nous croyons qu'il est possible d'aider les clients à investir dans des solutions plus résilientes, tout en faisant notre part pour réduire les risques qui pèsent sur le système financier mondial.

Cela dit, nous sommes conscients que la collaboration au sein d'un écosystème d'intervenants – gouvernements, organismes de réglementation, gestionnaires d'actifs, organisations non gouvernementales, établissements d'enseignement, propriétaires d'actifs – est nécessaire pour réellement agir sur les changements climatiques. Toutefois, une meilleure communication de l'information conformément à des cadres bien pensés pour encourager des comportements de développement durable de la part des entreprises peut avoir un effet transformateur – en commençant par une société et un secteur à la fois jusqu'à créer une tendance qui permettra d'atteindre des objectifs significatifs à l'échelle mondiale et au bout du compte de protéger le capital naturel de la planète au bénéfice des générations à venir.

Nous nous engageons à offrir le même degré de transparence sur le développement durable que celui que nous encourageons les sociétés dans lesquelles nous investissons à adopter. Cet engagement englobe la production de rapports annuels, en tant que signataire des PIR, sur notre travail pour soutenir la mise en œuvre de ces principes et – en commençant par notre premier rapport conforme aux recommandations du GIFCC – la publication de rapports annuels qui continuent de répondre aux recommandations du GIFCC. Dorénavant, nous prévoyons poursuivre nos efforts de communication de l'information et continuer de faire état des progrès réalisés dans le perfectionnement de nos outils de gestion des risques. Nous continuerons également de communiquer à nos clients l'information liée au climat et de mettre en œuvre nos divers projets de gestion des risques et des occasions liés au climat au sein de nos ressources sur les marchés publics et privés.

Perspectives

Compte tenu de l'évolution rapide des paramètres visant l'information financière, la disponibilité des données et le développement durable, œuvrer dans le domaine de l'investissement durable exige de se tenir au fait des recherches de pointe, de continuer d'appliquer les pratiques d'engagement actionnarial avec soin et de collaborer avec des coalitions hors de notre cadre immédiat qui jettent les bases d'une action commune. Selon nous, ce travail est indissociable de la réflexion sur la façon d'être le plus efficace possible pour atteindre les objectifs de risque et de rendement de nos clients, que l'accent soit mis sur l'exposition du capital à une croissance durable ou sur la protection du capital contre les risques de perte permanente.

Nous savons que nous avons accompli beaucoup de choses, mais nous savons aussi que nous pouvons toujours en faire plus. Voici quelques-uns des aspects sur lesquels nous nous pencherons en 2021 :

- **Poursuivre sur notre lancée en matière d'agriculture durable** – En ce qui concerne nos activités portant sur la Leading Harvest Farmland Management Standard, notre succès régional en 2019 est un prélude à des aspirations mondiales. Si les efforts du groupe ont jusqu'à présent été axés sur le secteur agricole aux États-Unis, la sécurité alimentaire n'en demeure pas moins un enjeu mondial. C'est pourquoi nous appuyons la tenue de discussions parallèles dans d'autres pays où nous exerçons nos activités, notamment en Australie et au Canada. Nous sommes convaincus qu'un tel débat aboutira à des progrès comparables dans le domaine de l'agriculture durable. En définitive, nous aimerions que de tels systèmes de certification soient adoptés à l'échelle mondiale, comme ce fut le cas dans le secteur forestier.
- **Vers une intégration complète des facteurs ESG sur les marchés publics** – Depuis l'adoption de notre première politique ESG en novembre 2015, nous avons rapidement intégré les facteurs ESG à nos processus de placement et à nos activités, et nous avons fait preuve d'innovation et de leadership dans ce qui reste un domaine émergent. D'ici l'été 2021, nous visons une intégration complète dans 75 % de nos capacités en matière d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux.
- **Leadership sur les marchés asiatiques durables** – Nous avons l'appui de l'une des plus grandes organisations mondiales de gestion de placements en titres à revenu fixe asiatiques, notamment des membres de l'équipe de recherche des titres de créance et ESG œuvrant dans la région de la Chine élargie et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Cette capacité unique nous a permis de peaufiner nos pratiques d'intégration

des facteurs ESG et d'engagement dans notre modèle de recherche axée sur l'analyse fondamentale des titres de créance, tout en veillant à ce que nos pratiques demeurent sensibles aux particularités locales. En 2020, nous avons tiré parti de cette vigueur durable des titres à revenu fixe asiatiques et avons lancé une nouvelle stratégie de titres à revenu fixe asiatiques durable pour aider nos clients de partout dans le monde à atteindre leurs objectifs de risque et de rendement.

- **Engagement continu à l'égard des portefeuilles immobiliers mondiaux** – En 2019, nous nous sommes efforcés de réduire notre empreinte écologique en obtenant une certification LEED pour 15 nouveaux immeubles. Cela comprend la toute première certification LEED v4.1. À ce jour, plus de 80 % de notre portefeuille mondial fait l'objet d'une certification des bâtiments durables. Nous travaillons activement à maintenir notre élan dans ce domaine.
- **Faire évoluer notre modèle d'évaluation durable dans les secteurs des infrastructures, des actions de sociétés fermées et des titres de créance privés** – L'investissement dans les infrastructures, les actions de sociétés fermées et les titres de créance privés vise à jumeler des investisseurs talentueux avec des équipes de gestion exceptionnelles et de mettre en commun leurs compétences dans le but d'atteindre les objectifs établis. En nous basant sur notre cadre d'évaluation et de surveillance des pratiques de placement de nos commandités, nous visons à élargir notre processus de surveillance pour couvrir tous nos fonds de titres d'infrastructures et d'actions de sociétés fermées. Alors que nous continuons de surveiller nos portefeuilles, nous prévoyons améliorer notre modèle, ce qui nous permettra d'en apprendre davantage de nos partenaires et de mettre la barre encore plus haut en matière de développement durable pour l'ensemble de nos placements.

Parler d'une seule et même voix

Nous nous engageons à offrir le même degré de transparence sur le développement durable que celui dont nous encourageons les sociétés dans lesquelles nous investissons à adopter. À l'avenir, notre objectif sera de divulguer chaque année des renseignements qui tiennent compte des recommandations du GIFCC et d'intégrer les facteurs ESG dans les rapports destinés à nos clients. Cet objectif s'aligne sur les pratiques de notre société mère, Manuvie, avec laquelle nous parlons d'une seule et même voix sur les marchés financiers dans le cadre de notre parcours commun vers un avenir plus durable.

Renseignements importants

Une crise généralisée dans le secteur de la santé, comme une pandémie mondiale, pourrait entraîner une forte volatilité des marchés, la suspension et la fermeture des opérations de change, et affecter le rendement du portefeuille. Le nouveau coronavirus (COVID-19) perturbe ainsi considérablement les activités commerciales à l'échelle mondiale. Les répercussions d'une crise sanitaire, ainsi que d'autres épidémies et pandémies susceptibles de survenir à l'avenir, pourraient avoir des conséquences sur l'économie mondiale qui ne sont pas nécessairement prévisibles à l'heure actuelle. Une crise sanitaire peut exacerber d'autres risques politiques, sociaux et économiques préexistants. Cela pourrait nuire au rendement du portefeuille, ce qui entraînerait des pertes sur votre placement.

Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à la politique, à la réglementation, au marché ou à l'économie. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements effectués dans les marchés émergents. Le risque de change s'entend du risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements détenus dans un portefeuille.

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle et à consulter un spécialiste, au besoin.

Le présent document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir aux termes des lois et des règlements applicables des territoires de compétence; il a été produit par Gestion de placements Manuvie et les opinions exprimées sont celles de Gestion de placements Manuvie au moment de la publication, et pourraient changer en fonction de la conjoncture du marché et d'autres conditions. Bien que les renseignements et analyses présentés dans le présent document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité, et n'accepte aucune responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation des renseignements ou des analyses présentés. Le présent document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions, et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans le présent document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, qui évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ces aperçus ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs. Le présent document a été préparé à titre informatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion de placements Manuvie, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peuvent garantir le rendement ni éliminer les risques. La diversification ou la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie.

Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur mondial de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de 150 ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite, à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion de fonds comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation des valeurs mobilières ou autre et il n'a été déposé auprès d'aucun organisme de réglementation. Il peut être distribué par les entités de Manuvie ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site www.manulifeim.com/institutional/ca/fr.

Australie : Hancock Natural Resource Group Australasia Pty Limited, Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Brésil** : Hancock Asset Management Brasil Ltda. **Canada** : Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine** : Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen et Royaume-Uni** : Manulife Investment Management (Europe) Limited, qui est régie et réglementée par l'organisme Financial Conduct Authority, Manulife Investment Management (Ireland) Ltd. qui est régie et réglementée par l'organisme Central Bank of Ireland. **Hong Kong** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie** : PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. **Japon** : Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie** : Manulife Investment Management (M) Berhad (auparavant Manulife Asset Management Services Berhad), numéro d'inscription : 200801033087 (834424-U). **Philippines** : Manulife Asset Management and Trust Corporation. **Singapour** : Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Corée du Sud** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse** : Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan** : Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd. **États-Unis** : John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Marchés privés Gestion de placements Manuvie (États-Unis) SARL et Hancock Natural Resource Group, Inc. **Vietnam** : Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

manulifeim.com/institutional/ca/fr/sustainability